

CHARTRES Votre Ville

**UN ÉTÉ
À CHARTRES**



Chartres Habitat a déjà permis à 353 foyers d'accéder à la propriété

Pourquoi pas vous ?



Contactez-nous

Chartres Habitat, Pôle Accession

23 rue des Bas Bourgs, BP 137, 28003 Chartres CEDEX.

Tél. 02 37 25 65 34. E-mail : accession@chartres-habitat.com

Conditions générales de l'offre : réservée aux Chartrains, primo-accédants, souhaitant acheter leur résidence principale. Ne pas dépasser les plafonds de ressources suivants (revenu fiscal 2008/nbre de personnes au foyer) : 1 personne : 23 688 € ; 2 personnes : 31 588 € ; 3 personnes : 36 538 € ; 4 personnes : 40 488 € ; 5 personnes : 44 425 €.



« Chartres plage »

Après un mois de juin en demi-teinte, l'été est enfin là ! Et c'est toute la ville qui s'en réjouit.

Les terrasses des restaurants et des cafés fourmillent de monde, les touristes s'abandonnent dans les rues de notre ville historique comme dans les artères commerçantes du centre-ville. Les Chartrains, quant à eux, profitent enfin d'un cadre de quiétude où la priorité a été très largement rendue aux piétons et à une circulation douce.

D'ailleurs, le prêt vélo lancé depuis le mois de mai fonctionne parfaitement. Preuve que l'initiative était attendue par beaucoup et que la bicyclette s'installe avec succès dans les rues comme dans les esprits...

C'est le premier été depuis l'ouverture de l'Odyssée. Avec les premières chaleurs de l'été, il bat naturellement ses records de fréquentations puisque ses bassins ne désemplassent pas et que ses plages accueillent sans cesse plus de Chartrains vacanciers d'un jour... toujours les bienvenus à « Chartres Plage » ! Nous avons donc le soleil, les touristes, la plage...

Mais cet été, à Chartres, il y aura aussi du mouvement, de l'animation... la fête !

Les Estivales, le Festival International d'Orgues, Chartres en Lumières... viendront rythmer vos longues nuits, tout au long de l'été.

À l'occasion de la fête Nationale du 14 juillet, Yuri Buenaventura investira l'Hippodrome de Chartres pour vous offrir un vrai voyage aux couleurs de Cuba. Dépaysement garanti sous un ciel étoilé par le traditionnel feu d'artifice, chaque année toujours plus spectaculaire.

Enfin, les centres de loisirs, les Pass' Jeune pour les 6-12 ans, les nombreuses activités sportives, et la programmation des Maisons Pour Tous devraient permettre à chacun de passer un été ludique et joyeux.

Cet été, en restant à Chartres, c'est comme si vous étiez... ailleurs !

Très bel été à tous et rendez-vous en septembre !

Jean-Pierre Gorges
Député-maire de Chartres.

10 Actu

• Aménagement des boulevards : de la Porte Saint-Michel à la place Châtelet



16 Actu

• Que faire l'été à Chartres ?



CHARTRES Votre Ville

en COUVERTURE :
La Mare aux Moines (photo © F. Delauney),
un village dans la ville, étonnant...

VOTRE VILLE
LE MAGAZINE DE CHARTRES

NUMERO 92
JUILLET AOÛT 2010

HOTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28019 CHARTRES CEDEX
TEL. : 02 37 23 40 00
FAX : 02 37 23 41 99
www.ville-chartres.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
JEAN-PIERRE GORGES

CO-DIRECTEUR DE LA
PUBLICATION
ELISABETH FROMONT

DIRECTEUR DE COMMUNICATION
JEAN-GUY MURIEL

SECRETAIRE DE REDACTION
MYLENE ROUSSEAU

REDACTION
JACQUELINE BRENNER

PHOTOGRAPHIES
GUILLERMO OSORIO
SÉBASTIEN JANVIER

MAQUETTE, MISE EN PAGE
PAO MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION
IMPRIMERIE DIDIER MARY S.A.

TIRAGE
30 000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION
MAIRIE DE CHARTRES

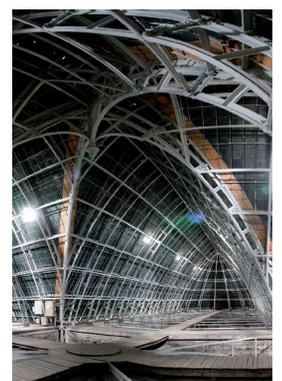
Dépôt légal : à parution
N° ISSN : 1257-5194

30 Squash

• Trouvez le nom du nouveau complexe squash-badminton



34



»» Actu

25

- Fête du 14 juillet
Yuri Buenaventura
en vedette



»» Actu

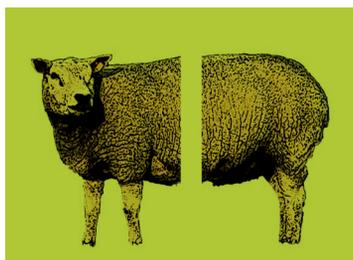
6

- Chartres Habitat achète
2400 logements à l'Habitat Eurélien :
l'interview de Jean-Pierre Gorges



Photos

- La Cathédrale insolite...



»» Culture

50

- Des jeux pour l'été

Chartres Habitat étend son champ d'action

« La reconnaissance de notre capacité à améliorer la vie des locataires »



Jean-Pierre Gorges fait l'éloge de la mixité sociale...

Chartres Habitat achète 2400 logements sociaux à l'Habitat Eurélien. Les explications de Jean-Pierre Gorges, Député-Maire de Chartres et Président de Chartres Habitat.

Votre Ville : Pourquoi Chartres Habitat a-t-il décidé d'acheter 2400 logements à l'Habitat Eurélien, l'organisme HLM du Conseil Général ?

Jean-Pierre Gorges : *Le Conseil Général a commencé il y a quelques*

années à se séparer d'une partie de ses logements sociaux situés sur le territoire des agglomérations du département. Il l'explique par son souci de rendre un meilleur service aux locataires, car il considère, et je suis d'accord avec lui, que les locataires méritent une vraie gestion de

proximité, et les organismes HLM locaux ont les moyens de mieux l'assurer. Le Conseil Général l'a fait pour Dreux et Vernouillet, à la satisfaction générale. Il a donc fait une proposition dans le même sens à Chartres Habitat. Notre Conseil d'Administration l'a acceptée, à la quasi-unanimité (4 abstentions). Pourquoi ? C'est une question de service et de cohérence. Dans l'agglomération, toute la politique du logement social est soumise au même Plan Local de l'Habitat voté par



... lors de l'inauguration de la résidence des Pastières, où Chartres Habitat a acquis des logements.

le Conseil Communautaire, et approuvé par l'Etat. Il est donc logique qu'un même organisme ait la tâche de respecter les objectifs du PLH, selon les termes de la Loi et les orientations définies par le gouvernement.

Par ailleurs, le Conseil Général a vu ce que nous avons réalisé en matière de réhabilitation et de résidentialisation, et il connaît notre capacité à améliorer la situation des locataires de ses logements les plus anciens. Et c'est justement ceux-là que nous allons acheter.

VV : Pourquoi les locataires vont-ils y trouver un avantage ?

JPG : D'abord parce qu'on va pouvoir gérer les demandes de logement de façon beaucoup plus cohérente : nous avons des demandes de logements émanant des locataires de Lucé et de Mainvilliers qui veulent venir habiter Chartres. Dans

l'autre sens, de Chartres vers Lucé et Mainvilliers, nous pouvons en avoir aussi. Le parcours résidentiel de ces demandeurs va devenir possible. Et je crois également que les locataires de l'Habitat Eurelien à Chartres et Mainvilliers ont vu l'amélioration de la situation des locataires de Chartres Habitat : en quelques années nous avons réhabilité et résidentialisé plus de 2000 logements, et nous avons stimulé l'accession à la propriété. C'est le rêve de tous les Français. Nous allons agir de même avec les nouveaux locataires. Qui refuserait de voir sa vie quotidienne s'améliorer, et sans augmentation significative de son loyer ?

VV : Comment Chartres Habitat va-t-il financer ces acquisitions ?

JPG : Grâce à l'appui de la Caisse des Dépôts et de Consignation. Ce qui prouve en passant la bonne santé financière de Chartres Habi-

tat. Il est de l'intérêt général d'organiser mieux la cohérence de la politique du logement social dans toute l'agglomération, en la confiant à un responsable majeur dont l'action positive est reconnue. Chartres Habitat gérait 5600 logements à Chartres, l'Office va désormais s'occuper des locataires de 8000 logements. Il n'y aura pas pour autant monopole, puisque des organismes HLM privés continueront d'agir sur le territoire de l'agglomération, et que l'Habitat Eurelien conservera la propriété et la gestion de ses logements les plus récents. Rendez-vous donc le 1^{er} janvier 2011.

Le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2009

Baisse des impôts (suite), investissements élevés



Une grande continuité dans le Compte Administratif 2009 par rapport à celui de 2008 : rappelons en effet que le Compte Administratif voté il y a quelques jours par le Conseil Municipal porte sur les opérations réellement effectuées par la Ville en 2009. Le Conseil vote un budget prévisionnel au mois de décembre, qui est plus ou moins exécuté l'année suivante, et le compte administratif vérifie et mesure cette exécution.

« Continuité donc, annonce Franck Masselus, adjoint aux Finances, puisque les taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière continuent à baisser, pour la 8ème année consécutive. Continuité encore dans notre effort d'investissement, même si le montant de 22 millions d'euros investis aurait dû être su-

périeur. Nous avons dû respecter le commandement de la Chambre Régionale des Comptes, qui nous a obligés à provisionner 2,5 millions d'euros pour le contentieux du parking, même si le Conseil d'Etat a ensuite donné tort à nos adversaires. Mais c'est surtout la procédure de la Chambre Régionale des Comptes qui a ralenti nos dépenses d'investissement pendant 3 mois, le temps de la décision. Par comparaison, nous investirons nettement plus de 30 millions d'euros en 2010, avec pourtant la même provision de 2,5 millions exigée par la CRC. »

Continuité toujours dans la gestion dynamique de la dette. Contrairement aux craintes exprimées par l'opposition lors du débat budgétaire, la Ville de Chartres a pu négocier et renégocier tout au long de l'année 2009 des emprunts aux taux d'intérêts par-

ticulièrement faibles, en moyenne 2,80 %. Tous les particuliers qui empruntent aujourd'hui apprécieront.

Pour autant, « la Ville n'en a pas profité pour gonfler sa dette. Celle-ci est équivalente à 5,23 années de capacité d'autofinancement brut. Cela veut dire, pour employer le langage commun, que nous pourrions rembourser cette dette en un peu plus de 5 ans si nous arrêtons d'investir. »

Dernier point important, le taux de réalisation mesuré par le compte administratif 2009 s'élève à 75 %. « A comparer avec les taux de réalisation d'autres communes de l'agglomération, tels qu'ils ont pu paraître ici ou là dans la presse suite aux débats que l'on sait... ».

Si l'on poursuit dans le domaine des comparaisons, « les autres villes moyennes ont continué d'augmenter leurs taux d'imposition, plus 2 % sur l'année, ce qui fait qu'aujourd'hui notre taux de taxe d'habitation (18,21 %) est tout près de rattraper le taux moyen national (17,65 %). »

Pour la taxe d'habitation, où le retard chartrain était beaucoup plus important, il reste encore quelques années d'effort, puisque le taux chartrain se monte à 30,99 %, contre 22,49 % en moyenne ailleurs en France.

Au total, « nous avons rattrapé une moitié du retard héritée en 2001. Tout en réalisant les investissements considérables que les Chartres peuvent observer dans leur ville : il y en avait pour à peine 10 millions d'euros en 2000, et nous en avons réalisé depuis près de 24 millions chaque année (moyenne 2001-2009). »

Le Conseil Municipal concède l'aménagement de l'espace gare

Les opérations commencent

La municipalité continue sa concertation avec tous les partenaires du projet : personnes, associations, institutions. Elle a également confié l'aménagement de l'espace Pôle Gare à une société d'économie mixte, dont elle reste évidemment l'actionnaire majoritaire. Explications de Daniel Guéret, l'Adjoint au Pôle Gare.



«Le 9 juillet prochain, je réunirai pour la première fois la Commission municipale du Pôle Gare». Il s'agit d'un véritable groupe de travail permanent ouvert à tous les élus municipaux chartresains qui le souhaitent. «Ils vont y trouver toute l'information nécessaire, et pourront dans ce cadre poser des questions, obtenir des réponses précises et formuler des propositions s'ils le souhaitent.», précise Daniel Guéret.

L'association «Epargnez-nous» a accepté la proposition de l'Adjoint au Maire, d'une réunion de travail trimestrielle. *«Dans le même esprit, j'ai également reçu l'association des «Jardins des Cheminots», et je continue à discuter avec les personnes qui prennent rendez-vous avec moi (tél. 02 37 23 41 79), et qui souhaitent des informations sur le projet.»*

Le Conseil Municipal de Chartres a décidé par ailleurs que la société «Chartres Aménagement», qui est une société d'économie mixte dont la Ville de Chartres est l'actionnaire majoritaire, se verrait confier par concession

l'aménagement des 32 hectares concernés par le Pôle Gare.

Cette organisation juridique permet de confier cette grosse opération à un interlocuteur unique, qui peut coordonner l'action et l'intervention de tous les acteurs concernés : les collectivités, les concepteurs, les propriétaires, les constructeurs, etc... Cet aménageur acquiert les terrains, réalise les équipements et revend ensuite les espaces une fois viabilisés ou les droits à bâtir. Il réalise ou commande les études nécessaires. Il négocie avec les tiers et les partenaires (Région Centre, SNCF, Réseau Ferré de France, etc...), au mieux des intérêts de la Ville de Chartres.

Cette société d'économie mixte agit évidemment en fonction des orientations contenues dans le Marché d'Etudes et de Définition voté à l'unanimité par le Conseil Municipal en 2006.

Ses objectifs sont clairs, et reprennent les engagements de la municipalité validés par les Chartresains en 2008 :

- créer une rue permettant le contournement de la gare, entre

la rue Casanova et la rue du Faubourg Saint-Jean ;

- faire construire la plateforme multimodale qui permettra aux piétons, aux cyclistes et motocyclistes, aux voitures, aux bus, aux cars et aux taxis, sans oublier évidemment les usagers du train de se croiser harmonieusement dans la future gare ;

- créer le stationnement nécessaire, et programmer la construction de logements et de surfaces d'activités, commerces et autres ;

- enfin, organiser tout cela en améliorant le cadre de vie des usagers et des riverains.

Cette évolution juridique marque tout simplement le début de l'action concrète de la municipalité, notamment aux yeux des partenaires institutionnels et économiques. La société d'aménagement sera désormais leur interlocuteur public, toujours sous contrôle de la municipalité.

Dans le *Votre Ville* de septembre, vous pourrez trouver le programme de toutes les réunions et concertations de la période allant jusqu'à Noël.

De la porte Saint-Michel à la porte Châtelet en passant par le boulevard Foch

Des boulevards-jardins

Le Cabinet AMAR a présenté au Conseil Municipal le visage futur des boulevards qui compléteront ceux de l'opération *Cœur de ville*, de la porte Saint-Michel à la porte Châtelet en passant par la porte Morard et la place Drouaise.

Ces aménagements feront la part belle aux espaces verts et aux rivières. Les explications de Michel Teilleux, adjoint à l'urbanisme et aux grands projets.

Votre Ville : Ce projet a été bien accueilli par le Conseil Municipal... Qu'est ce qui en fait la séduction ?

Michel Teilleux : Les élus et les Chartrains voient bien que les aménagements de cette partie de la ville ont beaucoup vieilli, ne serait-ce que par contraste avec les places et les boulevards du « Cœur de ville ». Un exemple : se promener boulevard Foch

le long de l'Eure pourrait être beaucoup plus agréable, et en plus à l'endroit où la promenade du Plan Vert devrait être la plus belle : la rivière, les jardins, des arbres magnifiques (nous voulons les garder !) et bien sûr les monuments, la vue sur la Cathédrale et les grands chevets de Chartres. Cet embellissement devra bien évidemment se doubler d'une modernisation de la circulation selon les prin-

cipes que les Chartrains ont désormais adoptés, c'est-à-dire des voies «30» pour rendre l'espace à la circulation douce des vélos et des piétons sans oublier les voies bus en site propre. Des espaces agréables et partagés entre les différents usagers.

VV : Comment allez-vous « recoudre » le Plan Vert, du bas de la Courtille jusqu'au parc Anne-Frank ?

MT : Aujourd'hui, le long du boulevard Foch on côtoie le deuxième bras de l'Eure. Eh bien, ses rives vont devenir une promenade. Des escaliers descendront jusqu'à la rivière ; à d'autres endroits nous construirons des quais ; et puis une passerelle surplombera le futur « jardin des confluences », où se rejoignent le deuxième bras de l'Eure et le Petit Bouillon, qui en est le troisième, aujourd'hui complètement ca-



ché à la vue des Chartrains. Alors les gens se posent la question : où ira le stationnement du boulevard Foch et du boulevard Clémenceau ? Nous allons tout simplement le déplacer juste de l'autre côté des boulevards. Car vous savez déjà que des espaces entiers vont se libérer, comme les terrains de GDF ou l'actuelle caserne des pompiers, entre autres.

Les nouveaux boulevards ressembleront à ceux que les Chartrains apprécient dans le « Cœur de ville ».

Au total, par rapport au marché d'études et de définition initial, notre projet aura évolué sur un point important : là où le projet prévoyait un pont supplémentaire pour doubler le Pont-Neuf, il n'y aura en définitive que le seul Pont-Neuf, qui sera simplement doublé de part et d'autre par une passerelle ouverte aux piétons et aux vélos.

Cette modification, nous l'avons décidée après concertation avec les habitants, pour préserver les maisons à cet endroit, sans renoncer aux principes de fonctionnement des nouveaux boulevards de Chartres.

VV : Cette coulée verte remontera aussi de chaque côté, boulevard de la Courtille comme boulevard Charles-Péguy ?

MT : Le boulevard Charles-Péguy sépare aujourd'hui deux espaces superbes, que nous voulons réunir, et en plus en les reliant au Plan Vert. Je veux parler du parc André-Gagnon et de la Butte des Charbonniers. Le boulevard sera déplacé vers l'intérieur de l'actuel parc André-Gagnon, ce qui permettra de remblayer et d'adoucir la pente jusqu'à la Butte des Charbonniers.

Comme les autres, ce nouveau boulevard, deviendra donc aisément franchissable par les piétons. Et de même que nous voulons faire « ressurgir » le Petit Bouillon, nous rendrons le cours du Couasnon à l'air libre, alors qu'il est aujourd'hui souterrain quand il traverse le parc André-Gagnon.

Ce nouveau tracé du boulevard Charles-Péguy permettra également de réaliser sous la Butte des Charbonniers un parking souterrain, qui offrira les capacités de stationnement tant

désirées par les habitants du quartier Cathédrale.

Si nous passons maintenant de l'autre côté, boulevard de la Courtille, c'est tout le bord gauche en descendant qui deviendra un jardin, dans le prolongement de l'actuel square Noël-Ballay.

Au-delà, vous avez remarqué que le jardin se poursuit, mais en contrebas. Nous allons le rehausser jusqu'au niveau du boulevard. Et le contrebas libéré permettra d'accueillir un parking (sous le jardin), pour offrir le stationnement ô combien nécessaire au quartier Saint-Pierre, le passage sous le boulevard de la Courtille étant maintenu.

Au bout du compte, et le mot n'est pas neutre, puisque nous financerons progressivement cet aménagement, un véritable écrin vert sertira le Secteur Sauvégardé. Mais Chartres ne deviendra pas une ville-musée pour autant : ces aménagements permettront la circulation nécessaire à l'activité, mais une circulation moderne, et donc douce, celle que nous voulons pour l'avenir.



Inaugurations de l'avenue de la République...

Après la Place Franz-Stock l'été dernier, Jean-Pierre Gorges et ses adjoints viennent d'inaugurer l'avenue de la République à Rechèvres.

Rendue à la circulation déjà depuis plusieurs semaines l'avenue a été entièrement repaysagée.

«Une cité jardin», c'est ce que doit devenir ce quartier de Chartres qui est en cours de réaménagement avec 200 pavillons modernes, une nouvelle Maison Pour Tous et, à terme, un groupe scolaire à l'image de celui de Beaulieu.



Sur le Site Internet
de la Ville de Chartres

Une enquête d'opinion sur le quartier Cathédrale



La Ville de Chartres a lancé une consultation pour l'aménagement du quartier Cathédrale.

Son objet est d'aménager le quartier, de façon à accroître le rayonnement touristique de la ville, à améliorer les conditions de découverte de ce quartier ancien, ainsi que le confort de ses résidents.

Dans une première phase, trois cabinets d'architectes et d'urbanisme ont été sélectionnés, parmi de nombreux candidats, pour établir un diagnostic commun des problématiques qui se posent au quartier Cathédrale et à ses habitants.

Ces trois équipes ont six mois pour établir un diagnostic exhaustif et partagé du site, de son patrimoine, de son fonctionnement, de son domaine public, de ses équipements.

Aujourd'hui, dans cette première phase d'élaboration du diagnostic partagé, les trois équipes rencontrent les représentants des institutions et des chambres consulaires ; elles organisent des réunions publiques à destination des riverains.

Elles souhaitent aussi recueillir les avis des administrés, des résidents, des usagers du quartier, ou tout simplement des Chartreains, dans la mesure où cet endroit est au cœur même de l'identité de la ville de Chartres.

Dans ce processus d'écoute et de consultation, ces trois équipes ont demandé à la Ville d'ouvrir sur

son site Internet une messagerie particulière destinée à recueillir les avis du public.

Comment fonctionne ce quartier autour de la cathédrale, comment pourrait-on améliorer son accessibilité et son animation ? Qu'aimeriez-vous trouver dans ce quartier, et ce qu'il faudrait y changer pour cela ?

Vos avis, critiques et propositions seront les bienvenus.

Quand vous ouvrirez la page d'accueil du site Internet de la Ville de Chartres (www.ville-chartres.fr), vous cliquerez sur la rubrique «enquête quartier Cathédrale». Puis, après les renseignements d'usage, vous pourrez formuler votre réponse.

Vos contributions seront transmises intégralement aux équipes d'architectes et d'urbanistes. Vous les retrouverez dans le rapport final. Ces équipes vous remercient par avance de ne pas attendre de réponse personnalisée à chacune de vos contributions.

Si vous ne disposez pas de l'Internet, vous pouvez adresser vos idées par écrit à Michel Teilleux, Adjoint au Maire en charge de l'Urbanisme et des Grands Projets, qui les transmettra fidèlement aux trois cabinets concernés.

Si vous le souhaitez, anonymat et confidentialité respecteront bien évidemment les règles édictées par la Commission Nationale Informatique et Libertés (C.N.I.L.).

... et du rond-point de la Mare-aux- Moines

Autre inauguration, demandée par les habitants de la Mare-aux-Moines, celle d'un rond-point permettant la sortie en sécurité sur l'avenue Victor-Hugo.

Le nouveau visage de la MPT de la Madeleine

Continuité assurée, et même davantage

Dès la rentrée de septembre, la Maison Pour Tous de la Madeleine s'organisera comme les autres MPT de Chartres. Elle offrira animations et services aux habitants du quartier et aux autres. Parmi elles, l'association *Le Forum* poursuivra naturellement ses activités. Les précisions de Karine Dorange, adjointe aux Affaires scolaires, à la Jeunesse, au Sport et à la Vie des quartiers.



Votre Ville : Comment se présente la rentrée de septembre à la MPT de la Madeleine ?

Karine Dorange : *Comme dans les autres MPT, et après les congés d'été, la MPT de la Madeleine va offrir un éventail très large d'activités et d'animations. Je crois pouvoir affirmer que la Ville et le monde associatif proposeront davantage et mieux aux habitants du quartier et à tous ceux qui veulent venir. Et cela ne se fera pas au détriment de*

l'association « le Forum », puisque celle-ci poursuivra ses activités.

VV : Quand vous dites davantage et mieux, pouvez-vous illustrer cette affirmation ?

KD : *Le premier plus, c'est le retour de l'association « La Dame à la Licorne » à Chartres. Josiane Le Bail, sa présidente, connaît bien le Forum qu'elle a dirigé pendant quinze ans. Quant à l'association elle-même, sa réussite culturelle et sociale n'est plus*

à démontrer, puisqu'on la sollicite de partout (cf. article page suivante). L'autre fait nouveau c'est que certaines activités anciennes ont choisi de prendre leur autonomie, en se constituant en association à part entière. Précisons que c'est leur activité qui finance leur fonctionnement. Elles trouvent dans la nouvelle organisation une liberté supplémentaire

VV : C'est le CCAS qui assure maintenant la dimension « action sociale » de l'activité dans la MPT. Là encore, les usagers vont s'y retrouver ?

KD : *Absolument, et je peux ajouter que nous présenterons prochainement la nouvelle dimension que nous voulons donner à l'activité « écrivain public », à la Madeleine comme dans toutes les MPT de Chartres. En effet, et plus encore dans cette période difficile socialement, nous mesurons combien ce service est utile aux habitants. Les gens ont besoin d'entreprendre des démarches, de les engager correctement, et cela passe par des écrits dont la technique n'est pas évidente à maîtriser. Comment écrire au Pôle Emploi ou à la Maison de l'Emploi, comment rédiger un CV, comment demander un report d'échéance fiscale, comment solliciter une allocation quand parfois on n'ose pas et qu'il faut écrire quand même... Je crois que cet effort supplémentaire d'accompagnement sera apprécié par ceux qui en ont le plus besoin. Nous vous en donnerons le détail dans le « Votre Ville » de la rentrée de septembre.*

La Licorne s'installe au Forum de la Madeleine

Une association exemplaire

Ce n'est plus un secret, *La Licorne* est de retour à Chartres. Cette association bien connue s'est spécialisée dans la confection de costumes historiques. Elle vient de participer à la *Fête de la Renaissance* au Château d'Anet. Portrait d'une association modèle en matière de réinsertion.

En 1994, Josiane Le Bail était responsable de l'animation jeunesse de la Ville de Chartres. «*J'ai proposé à la municipalité de l'époque ce projet de création d'un atelier qui offrirait à des chômeurs la possibilité de se réinsérer par une activité économique véritable*».

L'association était alors logée au 12 rue St Michel dans l'ancien Lycée Marceau.

Depuis, l'association a employé en moyenne une dizaine de personnes chaque année, par le biais de «*Contrats Aidés*» par l'Etat.

En juillet 2004, leurs locaux d'accueil ne répondent plus aux normes de sécurité, *La Licorne* s'installe dans les locaux de la Fondation d'Aligre à Lèves.

2010 verra son grand retour à Chartres au Forum de la Madeleine. L'association

a considérablement élargi son registre historique, et son rayonnement géographique. A l'origine spécialisée dans les costumes médiévaux, *La Licorne* a travaillé pour des manifesta-

tions aussi diverses que *Percheval* à Nogent-le-Rotrou, l'exposition *Henri IV* de la Médiathèque de Chartres, la *Fête de la Laine* à Châteaudun, la *Fête de la Saint-Mathieu* à Gallardon, la *Fête des Vendanges* de la Commune Libre de St Brice, et tout récemment la *Fête de la Renaissance* à Anet. Elle a même réalisé les toges des étudiants de l'IUT de Chartres.

Augusto Dos Santos est aujourd'hui le styliste de l'association. «*C'est ma formation et j'en ai suivi une autre qui me permet*



d'encadrer techniquement une équipe. Je suis un passionné d'histoire, et c'est stimulant d'essayer d'utiliser des tissus les plus proches possibles de ceux de l'époque choisie. Mais j'aime autant le côté formateur de mon action, à l'égard de personnes en difficulté sociale.»

Ainsi de Jacqueline Haton, 52 ans, qui avait perdu son emploi pour cause de mal au dos. «*C'est en pianotant sur internet à l'ANPE que je suis tombée sur l'annonce de «*La Licorne*» qui*

recherchait une couturière, même débutante. C'était il y a deux ans. Depuis, c'est le pied!»

Cette qualité d'ambiance, toutes la reconnaissent.

«*J'ai repris confiance en moi*», confie Corinne Melet, 45 ans, qui tient la comptabilité. C'est au point que Marie Delachaume, 49 ans, a désormais envie de monter sa propre entreprise. «*J'ai encore un an de formation, et cela ne sera pas de trop.*» Elle nourrit une passion dévorante pour les chapeaux.

Aujourd'hui, *La Licorne* rayonne,

galope jusqu'à Bordeaux, en passant par la Bretagne ou, plus près, par Rambouillet. «*Nous avons besoin de locaux plus vastes. Et nous avons accepté la proposition réitérée du Député-Maire de Chartres. Cet espace supplémentaire facilitera la tâche de nos 17 employés, sans oublier les 6 bénévoles (NDLR : dont Josiane Le Bail) qui nous donnent leur temps, et à plein temps. En plus nous formons d'autres personnes, notamment des jeunes. Bref, nous sommes débordés!*»

Chaque année, deux salariés en moyenne retournent au monde du travail traditionnel, ou s'engagent dans une formation professionnelle supplémentaire.

Josiane Le Bail, qui a dirigé le Forum pendant plus de quinze ans, se fait une joie de retrouver la Madeleine. «*Un atelier comme le nôtre, ce n'est pas seulement un outil de formation, c'est d'abord un levier pour créer ou reconstituer du lien social. C'est notre vocation première, et j'entends que nous y restons fidèles.*»

«*Un levier pour créer ou reconstituer du lien social.*»

Un été à Chartres

Passer son été à Chartres, c'est l'occasion de redécouvrir la ville ou de pratiquer de nouvelles activités sportives, culturelles ou touristiques, celles dont on peut seulement rêver pendant le reste de l'année. Quelques exemples.



Un été sportif

L'Odyssée

Ouvert tous les jours, le complexe aquatique propose des bassins extérieurs, des bassins intérieurs dont 1 de 50 mètres, au total 3500 m² de surface d'eau, un espace fitness, une patinoire, des jeux et un restaurant.

Renseignements et horaires : www.vert-marine.com

Les balades à vélo

Avec le *Plan Vert*, et le plan des pistes cyclables.

La nouvelle version du *Plan Vert* de Chartres métropole, accompagnée d'un plan des pistes cyclables à l'échelle de l'agglomération, est disponible depuis fin juin au siège de Chartres métropole, dans les mairies de l'agglomération, dans les médiathèques, à l'Office de Tourisme, au camping, à l'Odyssée et autres lieux d'accueil du public. Il est également téléchargeable sur le site www.chartres-metropole.com, rubrique « Publications ».

Au recto, on trouve la carte détaillée du *Plan Vert* : des pistes cyclables et piétonnes aménagées en site propre le long de l'Eure par Chartres métropole. Plus de 11 kilomètres de cheminements doux, accessibles à tous, à l'écart de la circulation automobile ont été réalisés ces dernières années du nord au sud de l'agglomération, de Champhol à Luisant en passant par Lèves, Chartres et Le Coudray. Parallèlement, des espaces naturels (parcs, prairies) ont été préservés et ouverts à la population.

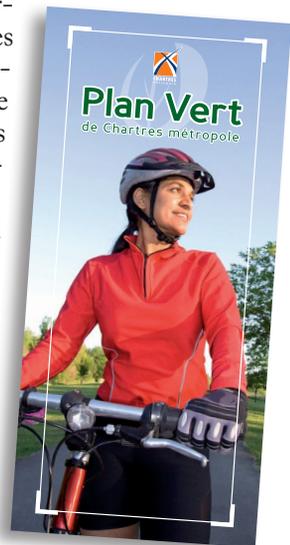
Au verso, le document présente une carte des pistes cyclables réalisées par les communes à l'échelle de l'agglomération.

Un «Street Park»

A Beaulieu, aux Petits-Clos.

Nouveau ! C'est un espace de glisse en milieu naturel. Ouverture dans les jours à venir.

Accès gratuit.





Un été musical

Le concert du 14 juillet

Yuri Buenaventura à l'hippodrome. Ambiance latine avec le célèbre chanteur colombien Yuri Buenaventura pour le grand concert en plein air du 14 juillet. La fête nationale s'achèvera par le très beau spectacle pyrotechnique *Chouette ma planète*.

Concert gratuit à 21h30 (première partie *Mary* à 21h) avant le traditionnel feu d'artifice.

Renseignements :
tél. 02 37 18 47 60.

Festival international d'orgue

Jusqu'au 29 août

Comme chaque été, l'Association des Grandes Orgues de Chartres organise son festival d'orgue.

Des organistes du monde entier exercent ainsi leur talent sur le grand orgue de la cathédrale de Chartres pour un concert d'une heure, le temps d'enchanter leur auditoire par des programmes différents chaque dimanche. Entrée libre.

Concours International d'Orgue *Grand Prix de Chartres*, le 5 septembre (voir page 44)

Renseignements
tél. 02 37 36 67 48.

Les soirées Estivales

L'association *Chartrestivales* propose gratuitement pendant tout l'été des concerts et des spectacles dans les rues de Chartres. On retiendra, par exemple, le groupe *The Littles* qui nous replongera dans les années 60 avec les « Tubes » des Beatles, le samedi 31 juillet 2010, dès 21h au Portail Sud de la Cathédrale, ou la semaine Hommage à Django Reinhard consacrée au jazz manouche, du 2 au 7 août, place Marceau à 21h.

Les *Soirées Estivales* se clôtureront le samedi 28 août, Place Billard, en musique, avec la participation du groupe *Voix si - Voix la*, et par une dégustation gratuite de crêpes.

Renseignements
tél. 06 89 10 60 71.
chartrestivales@chartrestivales.com
www.chartrestivales.com





Un été culturel

Des expositions au Prieuré Saint-Vincent (voir page 46), **au CIV** (voir page 52), **à la Collégiale** (voir page 55), **au Musée** (L'art ancestral de l'Afrique occidentale)...

Et aussi :

L'évolution de la Mode du Moyen-Age à nos jours. Jusqu'au 31 août à la Maison du Saumon. Plus de 30 costumes d'époque, réalisés par l'association La Dame à la Licorne, seront présentés (Moyen-Age, Renaissance, 17^e et 18^e siècle, Empire, Second Empire et période 1900-1930).

Renseignements :

Office de Tourisme de Chartres, tél. 02 37 18 26 26.

Luminaires de créateurs

Jusqu'au 15 septembre.

5 artistes verriers réunis, Carole Chauvelin, Emmanuelle Chardon, Hervé Loire, Virginie Lelièpvre, Eric Sanchez présentent plus de 50 œuvres, toutes pièces uniques, éclatantes de couleur et de lumière qui associent la technique du vitrail au verre et au fer forgé.

A la Galerie du Vitrail, 17, Cloître Notre-Dame.
Tél. 02 37 36 10 03.

Un Stage d'anglais

Du lundi 23 au vendredi 27 août. De 10h à 12h.

Pour les élèves de seconde, première, terminale (et les élèves de 3^e passant en seconde).

Renseignements et inscriptions dès maintenant:

Association des Jumelages de Chartres.

2 rue Chanzy, 28000 Chartres.

Tél. 02 37 21 76 77.



Un été touristique

Chartres en Lumières à vélo

Visite guidée le vendredi 6 août.

Départ Parvis de la Cathédrale à 22h.

Venez découvrir en vélo les coulisses de l'évènement à travers un parcours de 2 heures, commenté sur les aspects artistiques et techniques par un guide de l'office du tourisme. Le circuit proposé, facile à réaliser en famille ou entre amis et à votre rythme, emprunte l'ensemble des sites illuminés. Un plan de route accompagné des consignes de sécurité, sera remis à chaque participant au départ. Pour votre sécurité, n'oubliez pas de vérifier l'éclairage de votre vélo, de prévoir le port de vêtements réfléchissants et celui d'un casque à coque rigide. Les participants devront être personnellement assurés et respecter le code de la route.

Redécouvrir Chartres, ses monuments, son histoire

Avec les visites guidées à thèmes, les visites guidées nocturnes de Chartres en Lumières, les conférences de la Maison du Saumon.

Renseignements et réservation :

Office de Tourisme, tél. 02 37 18 26 26.



Et pour les enfants...

Les activités dans les MPT

Les Maisons Pour Tous des différents quartiers de Chartres proposent de très nombreuses activités liées à la culture, au sport et au loisir. Ces activités sont élaborées à l'avance par l'équipe diplômée du Ministère de la Jeunesse et des Sports, afin que tous les jeunes trouvent leur place et puissent s'exprimer librement.

Renseignements :

> MPT de Beaulieu,

2 place de Beaulieu,
tél. 02 37 23 40 69.

> MPT de Bel Air,

4 allée du Berry,
tél. 02 37 21 06 28.

> MPT des Hauts de Chartres,
5 rue des Hauts de Chartres, tél. 02 37 23 40 70.

> MPT de la Madeleine,

Mail Jean de Dunois,
tél. 02 37 88 45 35.

> MPT de St-Chéron,
2, rue de la Mare à Boulay,
tél. 02 37 23 40 72.

Le Pass jeunes

Le Pass Jeunes se présente sous la forme d'un carnet nominatif qui comporte 6 points d'activités culturelles et sportives à la carte, plus un ticket cinéma identifié et une entrée à l'Odyssée identifiée. Chaque jeune âgé de 6 à 18 ans peut par exemple, grâce à son pass, entrer au Musée des Beaux Arts gratuitement, visiter la Maison Picassiette gratuitement, suivre les animations du Muséum, faire une partie de bowling, de squash, de billard, pratiquer l'équitation, se promener en pédalo ou en barque à la Petite Venise, faire une partie de minigolf, visiter le Centre International du Vitrail gratuitement, etc...

Vente et renseignements

au Bureau Information Jeunesse (BIJ), 32 boulevard Chasles.
Tél. 02 37 23 42 32.

Un stage d'archéologie

Le service municipal Archéologie propose des stages durant les vacances d'été à destination des



enfants de 8 à 13 ans.

• Stage d'initiation à la fouille archéologique

Pour les 8-10 ans : 15 et 16 juillet, 29 et 30 juillet, 12 et 13 août.

Pour les 11-13 ans : 8 et 9 juillet, 22 et 23 juillet, 5 et 6 août.

• Ateliers fresque à la romaine et masques de théâtre antique

Les 6, 13, 20 et 27 juillet et les 3 et 10 août.

De 9h à 17h, salle pédagogique du service archéologie, école Jacques Prévert, rue Florent d'Illiers à Chartres.

(Pique-nique à prévoir).

Renseignements,

tarifs et inscriptions :

Maison de l'Archéologie

Tél. 02 37 23 42 20/42 23.

francoise.jamais@ville-chartres.fr

Tous les sports

La Ville de Chartres et l'association Madeleine Sport Détente proposent, durant les vacances d'été, une grande diversité d'activités sportives aux jeunes de 7 à 17 ans : bowling, voile, kayak, golf, gymnastique, trampoline, jeu de lutte, tir à l'arc, BMX, escalade, escrime, équitation, jeux de plein air, tennis, squash, tennis de table.

Ces animations qui se déroulent le matin et l'après midi, selon un planning défini, sont toutes encadrées par des éducateurs qualifiés.

Les inscriptions ont lieu à la halle Jean-Cochet, rue Jean-Monnet.

Renseignements complémentaires :

Direction de la jeunesse

et des sports de la Ville

Tél. 02 37 18 47 70.

www.ville-chartres.fr



Bureau

Information

Jeunesse

Comment trouver un logement ?

Durant les vacances de juillet, le BIJ vous aide dans vos démarches de recherche de logement (listing chambres et studios pour étudiants, Foyer de jeunes travailleurs, Auberges de jeunesse...) et vous propose 2 ateliers :

- Mardi 20 juillet de 14h à 16h atelier animé par la CAF 28 sur les aides APL et FSL.

- Jeudi 22 juillet de 14h à 16h atelier animé par le CIL 28 sur les aides Loca Pass.

Préparer sa rentrée sportive et culturelle

Vous êtes à la recherche d'un club de foot, d'un cours de danses orientales, d'un cours de chant, d'un atelier photo,... pour la rentrée.

Le BIJ vous aide dans vos démarches en vous proposant le listing des activités sportives et culturelles à faire sur Chartres.

Accueil libre, anonyme et gratuit.

Rendez-vous au

Bureau Information Jeunesse

32, boulevard Chasles

28000 CHARTRES

Tél. 02 37 23 42 32

Bij28@ville-chartres.fr

www.ville-chartres.fr rubrique

«jeunesse»

Ouvert du lundi au vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Plan Tranquillité Seniors

Quelques conseils pratiques aux personnes âgées

Les personnes âgées sont trop souvent les victimes de la lâcheté et de la ruse de certains agresseurs. En mettant en application quelques règles simples de vie en société, il leur est possible de s'en prémunir.

L'isolement est un facteur d'insécurité. Ne restez pas isolés, participez à la vie de votre quartier.

Adhérez à la vie locale (association, clubs de retraite...). Rencontrez d'autres personnes, (parents, voisins, responsables d'associations, policiers nationaux, policiers municipaux, etc.) susceptibles de vous aider dans vos démarches quotidiennes.

Comment faire appel aux services de Police ?

En cas d'urgence, appelez Police Secours en composant le 17. Une équipe de policiers sera aussitôt dépêchée sur les lieux.

Vous pouvez également appeler la Police Municipale.

Comment se protéger des cambriolages ?

Equipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebailleur ; Protégez vos fenêtres et ouvertures à l'aide de volets, grilles, barreaux.

Fermez votre porte à double tour lorsque vous êtes chez vous.

N'inscrivez pas vos noms et adresse sur votre trousseau de clés.

Ne laissez pas vos clés sous le paillason ou dans la boîte aux lettres.

Laissez un double des clés chez une personne de confiance.

Changez votre serrure si vous perdez vos clés.

Ne laissez pas apparaître sur votre boîte aux lettres, votre porte

ou la liste des occupants de l'immeuble, que vous vivez seul ou que vous êtes retraité. Ne faites pas mention pour les hommes, de « veuf », pour les femmes, de « Madame » ou « Veuve ».

Pensez à faire installer un téléphone près de votre lit et inscrivez à proximité les numéros d'appel utiles.

Ayez à votre portée une lampe électrique.

Comment vous protéger contre le vol à la fausse qualité ?

Vérifier l'identité de la personne qui frappe à votre porte : méfiez-vous de faux employés EDF-GDF, de la Poste, de France Télécom, des faux policiers ou gendarmes et autres usurpateurs de qualité. Demandez à voir la carte professionnelle même si la personne est en uniforme.

Soyez très vigilants envers les personnes susceptibles de vous proposer des services à domicile.

Ne recevez pas de démarcheurs si vous êtes seul(e).

Ne vous laissez pas abuser en signant un papier dont le sens ou la portée ne vous semblent pas clairs.

Que faire en cas d'absence durable ?

Avisez vos voisins ou le gardien de votre résidence.

Signalez votre absence au commissariat de Police, ou à la Police Municipale ; dans le cadre des opérations tranquillité vacances, et tranquillité seniors une tournée

de surveillance sera mise en place. Faites suivre votre courrier ou faites le prendre par une personne de confiance.

Votre domicile doit paraître habité : demandez à un voisin, un ami, un parent, que l'on ouvre régulièrement vos volets.

Placez vos bijoux et valeurs en lieux sûrs.

Ne laissez pas de messages sur votre répondeur téléphonique qui indiqueraient la durée de votre absence ou transférez vos appels si vous le pouvez.

Recommandations lorsque vous sortez de chez vous

Faites vous accompagner par un parent ou un ami lorsque vous allez percevoir votre pension ou autre revenu et dissimulez vos espèces.

Ne vous promenez pas dans les rues avec un sac ouvert et facilement saisissable par un passant.

Tenez votre sac en bandoulière plutôt qu'à la main.

Évitez de transporter sur vous d'importantes sommes d'argent.

Marchez toujours face aux voitures, hors des zones d'ombre et plus près du mur que de la route, en tenant votre sac du côté opposé à la chaussée.

Méfiez vous des gens qui semblent vouloir vous rendre service.

Lorsque vous retirez de l'argent auprès d'un distributeur automatique de billets, ne vous laissez pas distraire par un ou plusieurs individus qui attendent derrière vous ; soyez très vigilants !

À la découverte de Chartres

Le petit Chart'Train en balade

Embarquez à bord du petit Chart'Train et découvrez, d'une façon agréable et originale, le coeur historique de Chartres, son histoire et ses secrets.



mentant ses richesses, ses mystères et ses anecdotes. Vous découvrirez les rues pittoresques qui portent les noms des métiers qui se pratiquaient le long de la rivière, les vieux quartiers des bords de l'Eure, la basse ville et ses monuments historiques, les ponts et les lavoirs, les hommes qui ont marqué l'histoire de Chartres.

22 000 personnes par saison

20^e saison chartreuse pour Yannick Lemesle, propriétaire exploitant, ancien salarié de Promotrain, conducteur du petit train de Montmartre. Normand d'origine, ce passionné des trains et des contacts humains est tombé amoureux de la ville de Chartres. «Jacky Deseez, mon fidèle lieutenant depuis 12 ans, prend le relais 4 jours par mois». Tous deux effectuent les travaux d'entretien des wagons et présentent cette année avec fierté des banquettes toutes neuves.

Le petit Chart'train peut accueillir 60 personnes, 70 avec des enfants. «30 % de la clientèle est étrangère. J'ai beaucoup d'Anglais et de groupes de Russes». Le circuit est commenté en 8 langues : français, anglais, espagnol en direct par Yannick, japonais, russe, hollandais, allemand, italien avec une bande enregistrée. «Je travaille étroitement avec l'Office de Tourisme qui m'adresse des groupes de touristes. Je conduis 22000 personnes sur une sai-

son, une moyenne relativement stable depuis 20 ans. Durant les mois de juillet-août, en nocturne, j'accueille jusqu'à 1500 personnes pour Chartres en Lumières!».

Le petit train touristique joue, en effet, les noctambules et propose une découverte de Chartres en Lumières à travers les différents tableaux lumineux qui illustrent les plus beaux monuments de la ville, durant 45 minutes. A la nuit tombée, les vendredis et samedis en mai, juin et septembre, tous les jours en juillet et en août. Départ à 21h30, 22h ou 22h30, selon les indications des techniciens de la Ville qui lancent les illuminations de Chartres en Lumières.

«Le petit train est également demandé par le public pour des mariages ou des baptêmes, environ 10 fois par an».

Aucune réservation pour les individuels dans la journée et pour Chartres en Lumières.

Une personne encaisse les billets à l'avance en juillet-août et vend les billets pour le 2^e tour.

Réservation obligatoire pour les groupes au 06 80 73 10 05.
lepetitcharttrain@orange.fr
www.lepetittraindechartres.fr

Place de la cathédrale, jouxtant la boutique touristique, une «horloge panneau» sur le mur indique l'heure du prochain départ du petit Chart'Train. Des touristes, mais aussi des Chartreains et des visiteurs, attendent avec impatience l'arrivée du petit train blanc. Les départs ont lieu toutes les 55 minutes.

Le petit Chart'Train attend ses voyageurs tous les jours, du 20 mars jusqu'à début novembre. Le départ et l'arrivée ont lieu place de la cathédrale. Sous réserve des conditions climatiques et de la fréquentation, à partir de 10h30 le matin, 14h l'après-midi, Yannick Lemesle aux commandes sillonne, pendant 35 minutes, les ruelles de la vieille ville en com-





Isabelle Mesnard, adjointe au cadre vie, et les cyclo'pilotes.

Le prêt gratuit de vélo Un succès confirmé

Depuis le mois d'avril la Ville de Chartres vous prête gratuitement un vélo.

Pour emprunter un vélo (un seul par famille) il suffit de se rendre à l'association *Les 3R*, 34 rue Saint-Chéron.

Après signature d'un contrat de prêt valable 3 mois et renouvelable pendant un an, vous partez avec votre vélo. Après vos 3 mois d'utilisation, vous renouvelez le prêt si vous le souhaitez, ou vous restituez le vélo ! Une caution est demandée pour couvrir les éventuelles dégradations.

Chaque vélo est équipé d'un antivol.

L'opération connaît un véritable succès puisque tous les vélos ont été loués lors de la première période d'emprunt. La plupart des emprunteurs sont chartrains et utilisent le vélo pour leur loisir. Certains habitent hors agglomération mais travaillent à Chartres et utilisent le vélo pour se rendre sur leur lieu de travail. Un emprunteur quinquagénaire n'avait même jamais fait de vélo !

La prochaine période d'emprunt aura lieu du 27 septembre au 2 octobre, avec retour des bicyclettes du 27 au 31 décembre.

Renseignements
tél. 02 37 88 05 34.
Chartresles3r@wanadoo.fr



La Ville de Chartres propose durant toute la saison estivale les «Cyclo2», vélos à trois roues, pour se rendre, **gratuitement**, d'un point à un autre du centre historique.

Deux cyclo'pilotes ont reçu cette année une succincte formation pour répondre aux questions des touristes qui apprécient tout particulièrement ce moyen de locomotion.

Pour l'utiliser, rien de plus simple, faites signe au cyclo'pilote ou téléphonez au 06 22 57 88 90 !

Médaille de la Famille

La famille Evellin à l'honneur



Le dimanche 30 mai dernier, Anita Evellin et son mari ont été mis à l'honneur, en recevant la *médaille de la Famille* des mains d'Elisabeth Fromont, 1^{re} adjointe au maire de Chartres, lors d'une réception organisée dans le salon Montescôt de l'Hôtel de Ville. Mère de cinq enfants âgés de 19 à 28 ans, Anita Evellin était ravie de recevoir cette distinction honorifique, suivant ainsi les traces de sa propre mère qui l'avait elle-même reçue.

La médaille de la Famille Française

a été créée par décret du 26 mai 1920, peu après la fin de la Grande Guerre, pour honorer les mères françaises ayant élevé dignement plusieurs enfants.

L'attribution de ce titre, organisée par l'Union Départementale des Associations Familiales, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales, récompense les parents de familles de quatre enfants et plus.

La médaille est traditionnellement remise le jour de la Fête des Mères par le maire de la commune ou son représentant.

Il existe trois degrés de récompense :

- la médaille de bronze pour 4 ou 5 enfants élevés ;
- la médaille d'argent pour 6 ou 7 enfants élevés ;
- la médaille d'or pour 8 enfants élevés et plus.



Un 14 juillet haut en couleurs

Le public est invité nombreux pour célébrer le 14 juillet dans la joie et la bonne humeur ! Les festivités commenceront le mardi 13 juillet.

Le programme détaillé par Laurent Lhuillery, adjoint à l'animation de la Ville.

« Comme on s'y est engagé depuis plusieurs années, nous souhaitons que la fête du 14 juillet soit l'occasion pour les Chartrains et pour tous ceux qui ne partent pas en vacances d'assister à deux soirées animées au cœur de la Ville. Il en est de même avec les Soirées Estivales où chaque soir, un spectacle est proposé au

public, ainsi que pour les festivités « Chartres en Lumières ». Chartres est une ville dynamique qui propose durant l'été des animations à tous ceux qui ne partent pas, volontairement, ou qui ne peuvent pas partir. Cette année, nous avons choisi dans le registre des musiques du monde un colombien de renommée mondiale, Yuri Buenaventura. Nous offrons là un grand concert gratuit de qualité. Nous continuerons sur cette lancée. En avant première, Mary, une chanteuse française aux talents méconnus du grand public. Une artiste à découvrir ! »

Mardi 13 juillet

Grand bal populaire avec orchestre, Place des Epars : dès 19 h, pique-nique et à partir de 20 h, bal avec le grand orchestre international Jacky Dien.

Mercredi 14 juillet

A l'hippodrome dès 21 h, concert gratuit Yuri Buenaventura avec, en première partie, la jeune chanteuse française Mary.

Un grand feu d'artifice sera tiré à 23 h, un très beau spectacle pyrotechnique *Chouette ma planète*, pour célébrer l'année mondiale de la biodiversité.

Des navettes gratuites sont prévues toutes les 20 minutes, de 20 h à minuit : Théâtre/Rue d'Ablis/Hippodrome.

Renseignements :
Ville de Chartres
Direction des spectacles
et animations
tél. : 02 37 18 47 55.
www.ville-chartres.fr



2^e Bric-à-Brac du Centre ville

Dimanche 12 Septembre, toute la journée.
Organisé par le Lions club Chartres Doyen.
Plus de 300 exposants sont attendus
sur la place des Epars, l'Esplanade de la Résistance
et le Boulevard Chasles.
Inscriptions au 06 25 51 44 88.
www.lionschartresdoyen.fr

Les horaires d'été des bureaux de poste

3, Boulevard Maurice-Viollette.
Du 9 au 21 août,
du lundi au vendredi de 9 h à 12 h
et de 14 h à 18 h,
et le samedi de 9 h à 12 h.

16-18 rue de la Volaille.
Du 9 au 21 août,
du lundi au vendredi
de 9 h 30 à 12 h
et de 14 h à 17 h 30,
et le samedi de 9 h à 12 h.

12-14 rue de Bretagne.
Du 2 au 21 août,
du mardi au vendredi
de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h,
et le samedi de 9 h à 12 h.
Fermé le lundi.

Mail Jehan-de-Dunois.
Horaires inchangés.

Les élus visitent Rungis

À l'invitation de Christian Darmigny, président de l'association pour la publicité et la promotion des marchés d'Eure-et-Loir, un groupe d'élus s'est rendu sur le marché de Rungis.

L'équipe municipale a toujours attaché beaucoup d'importance au lieu de vie et de commerce qu'est le marché de proximité. C'est la raison pour laquelle, après avoir rencontré les commerçants du marché de la place Billard dans un premier temps, les élus sont allés sur le marché de Rungis.



Une visite guidée - secteur « produits laitiers » en présence de Jacques Corbonnois, ancien chef du restaurant « La Marée » installé sur le site de Rungis.

Ils y ont recueilli des informations auprès de différents fournisseurs, et ils ont assisté à des ventes négociées.

Christian Darmigny a réaffirmé à cette occasion l'importance de la tenue des marchés, lieux de vie à ciel ouvert, au sein d'un quartier,

la convivialité comprise.

Rendez-vous est donc donné aux Chartrains sur la place Billard les mercredis et samedis matin. Un moment de découverte et de plaisir pour les papilles où prime la qualité des produits.



1

Proximité, dialogue, concertation

Les élus rencontrent les Chartrains

1 Au Relais des Assistantes Maternelles

Le RAM, rue du Puits Drouet a fêté ses 10 ans en présence de Jean-Pierre Gorges, d'Elisabeth Fromont, 1ère adjointe et de la directrice du service Véronique Marchand. Ce fut l'occasion de baptiser officiellement l'endroit qui s'appelle désormais la Maison des Enfants.

2 Devant la maquette

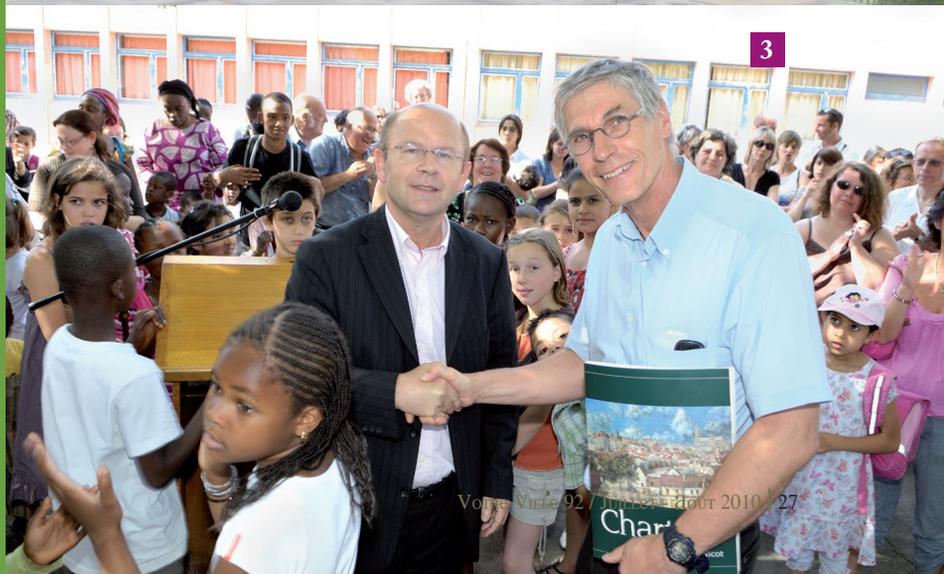
Les élèves de l'école Jacques Prévert ont répondu à l'invitation de Françoise Ferronnière, adjointe à la Citoyenneté et sont venus visiter la Mairie et ses services. Patrick Géroutet, adjoint à la Promotion de la Ville, leur a expliqué devant la maquette, les grands projets du futur Chartres.

3 A l'école Ampère

Fête de fin d'année à l'école Ampère en présence de Jean-Pierre Gorges. A la rentrée prochaine les enfants intégreront le tout nouveau complexe scolaire des Petits Clos qui regroupe les écoles Ampère et Guéhenno.



2



3

Association Rechèvres Bas Menus Animation

Pour les amoureux de la danse moderne



Vous aimez vous défouler sur les rythmes actuels ? Rendez-vous sans plus tarder aux cours de danse dispensés par Jessy, dans les locaux de la Maison Pour Tous de Rechèvres, depuis une vingtaine d'années.

La danse moderne est un mode d'expression du corps et un moyen d'apporter un dépaysement à l'esprit. C'est un sport, à la fois complet et artistique, faisant travailler toutes les parties du corps, et qui

convient à tous, sans distinction de sexe. Le résultat attendu est de posséder « un esprit sain dans un corps sain ».

Les enfants à partir de l'âge de 4 ans et les adultes sont les bienvenus. Le nombre d'adhérents inscrits aux cours est de 120 cette année. Un choix important de créneaux horaires, selon les tranches d'âge, a été mis en place.

Le mercredi est réservé aux enfants et aux jeunes (pré-ados et ados), le mardi soir aux ados confirmés et aux adultes, le vendredi aux ados, ados confirmés et jazz plus.

Des stages pendant les vacances

Des stages sont organisés durant les vacances scolaires de février, avril et juillet.

Le stage de juillet aura lieu du 26 au 31, de 17h30 à 19h, pour les puces, pré ados 1 et 2 et de 19h

à 21h, pour les ados 1, 2, 3, ados confirmés, adultes et jazz plus.

Un stage ouvert à tous est programmé du 30 août au 3 septembre.

**Pour toutes infos complémentaires, contactez Sylvie Guégan à l'association Rechèvres Bas Menus Animation
Tel : 02 37 21 33 76.**

A partir du 12 juillet, prendre contact avec M. Panthou, président de l'association, claude.panthou@club.fr

Ateliers variés

Plusieurs ateliers sont proposés à la Maison pour Tous de Rechèvres : peinture, percussions, broderie d'art, calligraphie, encadrement, cartonnage, dentelle aux fuseaux, poterie, sophrologie, cirque. Renseignez-vous !

Vide grenier

Un vide grenier sera organisé le 12 septembre prochain dans le quartier de Rechèvres.

Au stade des Grands-Prés

3 nouveaux courts couverts



Richard Foussereau, vice-champion régional 2° série, et Charlotte Fauconnier, vice-championne régionale 3° série.

A la mi-temps de l'été le Tennis Club de Chartres peut déjà tirer un bilan positif de la saison 2010 et se projeter dans l'avenir grâce à trois nouveaux courts couverts.

Exception faite pour l'équipe 1 masculine qui n'a pas réussi à se maintenir en Nationale 2, toutes les équipes masculines et féminines ont rempli leur contrat : « l'équipe 2 masculine monte en Pré-nationale, l'équipe 1 féminine a atteint son objectif. Elle reste en Nationale 4 et toutes les autres équipes montent également d'un cran. La preuve, s'il en est besoin, que l'esprit d'équipe anime notre club » résume Stéphane Hébert, le président. Mais pas question pour lui de s'endormir sur ces lauriers-là. « Nous comptons bien mettre tout en œuvre pour aider l'équipe 1 masculine à reconquérir sa place en Nationale 2 l'an prochain ! »

A titre individuel, les joueurs du

TCC n'ont pas démerité non plus. Ils sont nombreux à avoir atteint les finales régionales : Richard Foussereau et Gladys Coeuret (en 2° série), Charlotte Fauconnier (en 3° série), Samuel Brosset (en 12 ans), Nicolas Leblanc (en 15/16 ans). Un titre régional est revenu au club grâce à Laurence Trubert (+ de 55 ans). Elle seule a réussi à franchir la marche qui mène à Roland Garros.

Une équipe de jeunes, composée de Samuel Brosset (15/2) et de Lucas Feuillet (15/5) est également championne régionale des 11/12 ans.

Début des travaux en janvier 2011

Autant de résultats homogènes qui laissent présager de belles performances dans un proche avenir d'autant que la Ville vient de lancer le projet de construction des courts couverts supplémentaires qui manquent cruellement au club pour que son incessante évolution puisse continuer.

« Les travaux débiteront en janvier prochain pour une livraison au printemps 2011. Trois courts

couverts en terre battue sont prévus. Nous sommes actuellement dans la phase de lancement des appels d'offres », annonce Karine Dorange, adjointe chargée des Sports. Pour Stéphane Hébert : « ces nouvelles installations sont l'aboutissement d'un dialogue constant avec la Municipalité qui a bien compris nos attentes. Avec trois courts supplémentaires nous pourrions doubler la capacité de l'école de tennis qui sera entièrement restructurée et réorganisée dès la rentrée 2011. Elle sera animée par des professeurs diplômés d'Etat, que ce soit pour les cours de loisirs ou les cours de compétition. Les adhérents du club pourront jouer au tennis toute la semaine et toute l'année, en accès libre, sans réservations préalables. » Le nombre d'adhérents pourrait bien exploser !

En attendant, le club organise des stages de tennis pendant tout le mois de juillet, ainsi que des stages multisports.

Les inscriptions ou les renseignements sont à prendre auprès des professeurs Vincent Brosset, 06 16 84 31 95, et Thibault Ferey, 06 12 72 90 16.

Bulletin de Participation

JEU CONCOURS



**SQUASH
CHARTRES**

Du 10 juin
au 15 août

Partez à la recherche du Nom
de votre Nouveau Club de Squash & Bad...

1^{ER} PRIX



1 an d'abonnement au
Club de Squash & Bad

2^{EME} PRIX



1 raquette de Squash
et 1 raquette de Bad

OLIVER

3^{EME} PRIX



3 heures de cours
de Squash

**DU 4^{EME}
AU 10^{EME}**



1 Tee-Shirt du Club
de Squash & Bad

Création : insweathome@yahoo.fr

Déposez vite votre Bulletin de Participation dans les urnes à votre disposition au Club du Squash, à l'Hôtel de Ville et à la Médiathèque de Chartres

Vous pouvez également envoyer vos propositions sur le Bulletin ou sur Papier Libre à l'adresse :

HB Squash Chartres - Concours Trouve le nom du nouveau club - 17 rue Alfred Piebourg - 28000 Chartres ou télécharger le Bulletin sur le site : squashchartres.fr

1 proposition par Bulletin, 3 propositions maximum même nom, même adresse - Jeu sans obligation d'achat valable jusqu'au 15/08/2010

Règlement complet déposé et peut être obtenu chez Maître Godfrin, Huisier de Justice Godfrin - Mir SCP à Voves

Mr Mme Mlle

Nom* Prénom*

Adresse*

Code Postal* Ville* Tel.

E-mail

* Renseignement obligatoire

Proposition

Bravo !

Le Football Club de Chartres retrouve le CFA2



A l'issue de sa saison le FCC a été classé parmi les six meilleurs deuxièmes de la Division d'Honneur. Ce résultat vient récompenser les efforts pendant l'année de tout un club, joueurs, entraîneurs, dirigeants, partenaires et supporters. Les hommes du Président Gérard Cornu remontent donc en CFA2. Un

rang retrouvé, en partie, grâce au penalty marqué par Aziz Benwadih dans les toutes dernières minutes du dernier match !

A l'entraîneur Pierre-Yves David maintenant d'effectuer les recrutements afin que l'équipe se maintienne la saison prochaine.

Pour les 5 / 10 ans

L'École de sports

L'École de sports de la Ville de Chartres permet aux enfants, sans contrainte de compétition, de s'éduquer physiquement et de faire l'apprentissage d'une vie sociale et sportive.

Enfants nés en 2004 et 2005 : découverte multisports toute l'année

Lundi 17h / 18h : complexe sportif de La Madeleine.

Mardi 17h / 18h : salle Rosskopf.

Mercredi 14h / 15h : préaux des écoles primaires, dojo de la salle Rosskopf.

Enfants nés en 2002 et 2003 : cycles de 3 activités

Mardi 17h 15 / 18h 30 : escrime, équitation, basket.

Mercredi 10h 30 / 12h : trampoline / gym, athlétisme, football.

Mercredi 15h 30 / 17h : handball, gym / trampoline, badminton.

Vendredi 17h 15 / 18h 30 : roller/hockey, golf, équitation.

Enfants nés en 2000 et 2001 : cycles de 3 activités

Mardi 17h 15 / 18h 30 : basket, escrime, équitation.

Mercredi 10h 30 / 12h : BMX, ultimate/frisbee, squash.

Mercredi 15h 30 / 17h : badminton, handball, gymnastique.

Vendredi 17h 15 / 18h 30 : volley, tennis de table, bicross/BMX.



Les inscriptions ont lieu à la halle Jean-Cochet, rue Jean-Monnet : le mercredi 8 septembre de 16 h à 20 h pour les résidents chartrais ; le jeudi 9 septembre de 16 h à 20 h pour tous.

Tarifs et renseignements : Direction de la Jeunesse et des Sports de la Ville, tél. 02 37 18 47 70 de 9 h à 17 h. www.ville-chartres.fr



Balade

SEMI-NOCTURNE A TRAVERS LA VILLE

... A LA DECOUVERTE DU PATRIMOINE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

VENDREDI
3 SEPT.
2010



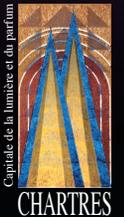
GRATUIT PLACE BILLARD

- 2 parcours libres
- 5 km Départ 21 h
- 14 km Départ 20 h 15

> Renseignements
Direction de la jeunesse
et des sports
Tél. 02 37 18 47 70

Les participants doivent être
personnellement assurés.
Prévoir une lampe de poche.

Chartres





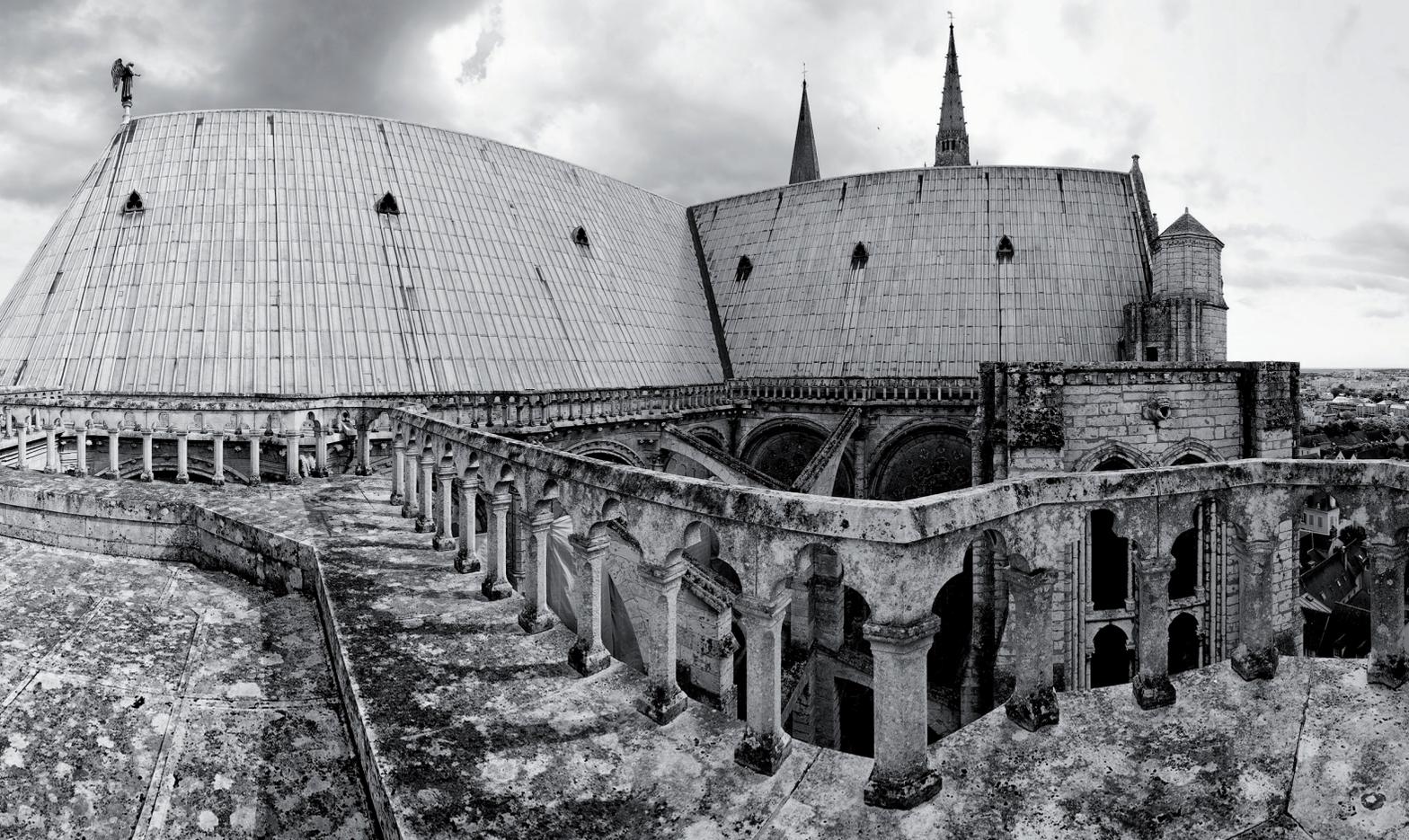
La Cathédrale insolite...





▲ Sa charpente métallique

▼ Sa terrasse



Association des Amis des Jumelages

Des cours de chinois à la rentrée



L'Association des Jumelages de Chartres s'ouvre à l'Empire du Milieu avec des cours d'initiation à la langue et à la culture chinoise. Ces cours seront proposés aux adhérents à la rentrée prochaine, et animés par une chartraine franco-chinoise, Xiao-jié Hu.

Originaire de Canton, troisième ville économique de son pays, Xiao-jié connaît bien la France, puisqu'elle est venue à plusieurs reprises y faire ses études

commerciales et, après avoir terminé son cursus à Poitiers, a occupé un premier poste d'Assistante Export à Nantes.

Mariée à un Chartrain, cette trentenaire réside désormais à Chartres. Curieuse de notre monde occidental, toujours à la recherche de nouvelles connaissances, Xiao-jié aime les quartiers anciens de notre ville, les promenades le long de l'Eure, ses ponts moyenâgeux qui l'enjambent : *« Ici, confie-t-elle, tout est mignon et différent de ma ville d'origine, une mégapole de 15 millions d'habitants ! »*

Xiao parle avec enthousiasme de sa découverte de Chartres : *« j'ai été éblouie par le gigantesque kaléidoscope de Chartres en Lumières, enchantée par la Cathédrale illuminée, qui me rapproche, un peu de la Cathédrale*

néogothique du Sacré-Cœur de Shizi, à l'étonnante ressemblance. Mais j'admire aussi l'architecture moderne de l'Odyssee, et je m'intéresse à tous les grands projets de Chartres. » Son regard, c'est vrai, s'était déjà habitué, là-bas, aux audaces architecturales du français Hervé Tordjman avec ses tours jumelles torsadées en forme d'ADN.

Pratiquant la marche, le vélo, la natation, Xia-jié (qui veut dire en Chinois « Aube agile ») vous fera partager, à la rentrée, la civilisation ancienne et moderne de son grand pays, et vous confiera quelques secrets de la cuisine traditionnelle chinoise, qu'elle affectionne.

Renseignements :
Association des Amis des Jumelages.
Tél 02 37 21 76 77.

Porte Guillaume, réunion publique le 28 septembre

Adhérez à l'association

Depuis 1575, la Porte Guillaume est l'objet de toutes les attentions. La Ville a décidé sa reconstruction, suite à un sondage auprès des Chartrains, très largement favorables. Pour l'aider une association est née.

La Porte Guillaume représente pour de nombreux Chartrains le symbole de la ville, à côté de la cathédrale. Victime d'incendies et de guerre depuis le XVI^e siècle, plusieurs fois restaurée, elle s'est effondrée en 1944, lors de la retraite des troupes d'occupation, à l'exception de son flanc sud.

En 2006, un sondage auquel avaient participé 577 personnes avait démontré que 83% des Chartrains qui s'étaient exprimés souhaitaient la reconstruction de l'édifice.

Désireuse d'intéresser au plus près les habitants, la Municipalité a choisi de créer un chantier-école qui s'appuierait sur la contribution technique d'organismes professionnels.

Pour cela une nouvelle association est en cours de création afin d'organiser la reconstruction de la Porte Guillaume et d'orchestrer les différents phasages.

Les personnes désireuses d'adhérer à cette association sont conviées à une réunion publique le mardi 28 septembre à 19 heures, au salon Marceau de l'Hôtel de Ville, au cours de laquelle le cabinet Patrice Calvel présentera son étude. Patrick Géroudet évoquera la création de l'Association des Amis de la Porte Guillaume et présentera les résultats des toutes premières fouilles archéologiques.



Avec l'étude réalisée par Patrice Calvel, architecte en chef des Monuments historiques, la création de cette association représente un pas supplémentaire vers la pose de la première pierre. Un appel à candidature de la maîtrise d'œuvre pour encadrer le chantier-école doit maintenant être lancé.

Après cela le chantier-école pourra s'attaquer, dans un premier temps, à la barbacane de la Porte Guillaume, c'est-à-dire un

ouvrage de protection avancée de la Porte, dont il reste encore un élément d'environ 4 mètres, côté nord (à droite en entrant dans la ville).

En préambule, les fouilles archéologiques débuteront sur une superficie de 1 461 m², à partir de juillet.

Renseignements :
Service Archéologie de la Ville,
rue au Lin.
Tél 02 37 23 42 20.

100 kg de miel récoltés

Les ouvrières de l'Apostrophe ont bien travaillé !

Jean-François Billard, l'apiculteur propriétaire des ruches de la médiathèque l'Apostrophe, vient de récolter 100 kg de miel sur trois ruches. « Cela fait environ une trentaine de kilos par ruche, c'est une excellente moyenne. J'ai posé deux ruches supplémentaires sur la terrasse de l'Apostrophe, ce qui porte leur nombre à cinq, pour pouvoir récolter du miel de tilleul. C'est actuellement la pleine floraison. Je fais également un essai cette année en installant une ruche sur le toit du théâtre (photo à droite), là aussi pour récolter du miel de tilleul ».

Une deuxième récolte est prévue dans l'année. Certainement au mois d'août. Jean-François recherche de jolis pots personnalisés pour y mettre son miel avant de le distribuer exclusivement dans deux commerces du centre ville, la *Brûlerie chartraine* et *l'Itinéraire gourmand*.



La chronique des jardiniers de la Ville

Le Delphinium



La plante tendance du moment ! Annuel, bisannuel ou vivace, le Delphinium, avec ses majestueuses et magnifiques hampes florales, aura le plus bel effet dans vos massifs d'été.

Le *Delphinium* appelé aussi pied d'alouette ou Dauphinelle tiendrait son nom de la forme de sa fleur (qui ressemblerait à un dauphin). Il peut être vivace ou annuel.

Plante droite dont la hampe s'élève de 0,80m à 1,50m, elle nécessite d'être plantée dans un endroit abrité ou d'être tuteurée. De couleurs bleu pur (les plus belles !), violette, rose ou blanche, le delphinium fleurit tout l'été et, si vous avez pris soin de couper les hampes défleuries, elles re-

partiront pour un nouveau fleurissement d'automne. Ensuite, il faudra rabattre l'ensemble de la plante au niveau du sol.

On plantera le delphinium vivace et hybride en automne et on sèmera le delphinium annuel en avril.

Il aime une terre enrichie et des arrosages réguliers (n'oubliez pas le paillage pour maintenir la fraîcheur du sol). Attention, au printemps, la limace est son pire ennemi ! C'est une plante très toxique... si on la consomme.

En fleur coupée il fera merveille dans un vase pour décorer votre intérieur.

Les différentes variétés :

Quelques hybrides multipliés par semis (Pacific), les plus courantes et les plus faciles à trouver.

En bleu *Blue bird* et *blue Jay*, blanche *Percival* et *Galahad*, rose *As-tolat* puis un mélange de tous les coloris *Pacific Magic Fountains*.



Photo © Loren Szajner

Abécédaire pour un été à Chartres

Asselin.

Que représente ce nom pour Chartres ?

Baccalauréat.

A quelle date des lycéens passèrent pour la première fois cet examen à Chartres ?

Cordeliers.

Où se trouvait le premier couvent des Cordeliers ?

Dominique Blanqui.

Où logea le père de « l'insurgé » à l'automne 1814 ?

Enfants du Paradis.

Que rappelle la partie ancienne de la façade ?

François (tertre Saint-François).

Pourquoi est-il nommé ainsi ?

Gracq (Julien).

Quelles rues de Chartres décrit-il dans *En lisant en écrivant* ?

Huysmans.

Quel est le titre de son roman situé à Chartres ?

IUT.

Quels diplômes sont délivrés par l'IUT de Chartres ?

Justice.

Où pensa-t-on héberger le tribunal sous la Révolution ?

K.

Quel est le nom de ce peintre de cathédrales nocturnes ?

Lisses (rue des).

Pourquoi redoutait-on cette rue sous l'ancien Régime ?

Mérinos.

Sur quelle façade un couple de mérinos semble-t-il deviser ?

Notre-Dame-sous-terre.

Où donne accès cette chapelle de la cathédrale ?

Ours.

Où se cache-t-il à Chartres ?

Place (Billard).

Que plaça-t-on au centre de cette place lors de son aménagement ?

Quadrivium.

Où ce mot est-il illustré à Chartres ?

Rois (Trois).

Qu'abrita la maison portant ce nom sous l'ancien Régime ?

Saumon (maison du).

Qui céda ce bâtiment à la Ville ?

Théâtre de la Comédie.

Que reste-t-il de ce théâtre ?



Urbanisme.

Qui aménagea les premiers boulevards sur les anciens remparts de la ville ?

Villette (Valéry Touche-La-Villette).

Que construisit ce charpentier de marine en 1816 ?

Water-polo.

Où peut-on pratiquer ce jeu à Chartres ?

Xylographie.

Cette activité est-elle pratiquée à Chartres ?

Yves.

Sur quel mur peut-on lire son nom ?

Zola.

À qui rendit-il visite à Chartres en mai 1886 ?

Juliette Clément,
Présidente de la Société
Archéologique
d'Eure-et-Loir (SAEL),
Directrice
des publications
SAEL,
1, rue Jehan-Pocquet,
28000 Chartres,
tél. 0237369193.
sael28@wanadoo.fr
www.sael28.fr

Cliché J. Clément (fonds SAEL P. Mollé).

Les écoliers chartains sont attendus le mercredi 8 septembre à 14 h, au siège de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir, avec leurs réponses au questionnaire (éléments dans les publications de la SAEL et dans ses pages « Histoire » de *Votre Ville*). Des cadeaux les attendent.

Fréquentation touristique

Les Américains et les Japonais ne se lassent pas de Chartres

En mai 2010, l'Office de Tourisme enregistre une progression constante de la fréquentation américaine et japonaise : à elles seules, ces deux nationalités représentent 20 % des visiteurs, soit une augmentation de plus de 29 % des visiteurs américains, et de près de 8% des japonais par rapport à mai 2009.

Non seulement ils sont fidèles mais sont désormais ambassadeurs de la destination « Chartres » auprès de leurs compatriotes respectifs.

N'oublions pas également les anglais (6% des visiteurs) et les allemands (5%) toujours aussi séduits par notre belle cité dont la fréquentation est en constante évolution.

Plus proche de nous, les franciliens sont bien loin de « délaisser » la capitale de la Lumière et du Parfum puisqu'ils représentent 14 % des visiteurs de l'Office de Tourisme avec une évolution de 7% par rapport à cette même période en 2009.

De nombreuses façons de re-découvrir et faire découvrir sa ville

Pour votre famille ou amis de passage, tout est prétexte à flâner en centre-ville et à se construire des souvenirs inoubliables.

Certains seront tentés par nos visites thématiques proposées tout au long de l'été : le jour *Chartres, la cité médiévale*, en soirée *Chartres en Lumières* et *Chartres en Lumières Privilège*. Ils pourront également opter pour la découverte de la ville en audio-guide ou avec le chéquier *Chartres Pass'*, un pass'touristique, disponible à l'Office de Tourisme, permettant

de visiter Chartres à prix réduit ! Le petit plus : des jumelles en location pour contempler, par exemple, les vitraux de notre belle cathédrale.

D'autres pourront tenter des vols en montgolfière et en planeur survolant Chartres et savourant ainsi des moments magiques entre terre et nuages.

Et bien sûr n'oublions pas les enfants avec le petit train touristique, les barques et *pedal'eau* de la Petite Venise, et aussi les nombreux musées, manifestations et animations gratuites telles que les *Soirées Estivales de Chartres* qui animent la ville durant tout l'été.

A vos agendas

Visites guidées *Chartres, la Cité Médiévale* à 14h30, les 3, 6, 8, 10, 13, 15, 17, 20, 22, 24, 27, 29 et 31 juillet ; les 3, 5, 7, 10, 12, 14, 17, 19, 21, 24, 26 et 28 août.

Visites nocturnes *Chartres en Lumières* à 22h30, les 3, 10, 17, 24 et



31 juillet ; 7, 14, 21 et 28 août.

Visites nocturnes exceptionnelles *Chartres Privilège* à 22h, les 9, 23 et 30 juillet ; 6, 13, 20 et 27 août. Expositions à la Maison du Saumon :

L'évolution de la mode du Moyen Age à nos jours du 6 juillet au 31 août.

Et toujours l'exposition consacrée au football *Nos plus beaux souvenirs de football* jusqu'au 11 juillet.

Pour plus d'informations sur l'ensemble de ces prestations, n'hésitez pas à nous contacter au 02 37 18 26 26 ou à consulter notre site www.chartres-tourisme.com



Le Théâtre en Pièces

École de théâtre 2010/2011

Pour la rentrée prochaine nous proposons 5 ateliers animés par des comédiens professionnels dont Mélanie Pichot, Emmanuel Ray assisté de Fabien Moïny, et Antoine Marneur.

Atelier adultes

Le lundi de 20 h à 23 h,
270 € par an.

Atelier adultes

Le mardi de 20 h à 23 h,
270 € par an.

Atelier enfants (de 7 à 11 ans)

Le mercredi de 13 h 45 à 15 h 45,
200 € par an.

Atelier ados (de 11 à 14 ans)

Le mercredi de 16 h à 18 h 30,
220 € par an.

Atelier ados (de 15 à 18 ans)

Le mercredi de 19 h à 22 h,
270 € par an.



Le Théâtre en Pièces impose une réelle exigence de travail à ses élèves. La rigueur, l'engagement personnel et la disponibilité sont demandés aux élèves, quel que soit leur âge.

Une réunion d'information aura lieu le mardi 14 septembre à 18 h 30 au Théâtre de Poche.

Inscrivez-vous dès maintenant !!

Pour tout renseignement
Théâtre en Pièces,
Abbayes St Brice,
2 Rue Georges Brassens,
28000 CHARTRES.
Tél. 02 37 33 02 10.
Fax. 02 37 33 02 12.
theatre-en-pieces@wanadoo.fr

L'éthique du Théâtre en Pièces

« Vouloir faire du théâtre c'est vouloir se mettre nu et admettre notre fragilité comme l'élément essentiel de notre existence. Il ne faut pas être fort. L'exigence se porte ailleurs. Accepter ce que nous sommes, rire de ce que nous sommes, en pleurer peut-être, mais sûrement apprendre à s'aimer afin d'apprécier le regard de l'autre. Voilà ce que les planches d'une scène provoquent. »

Emmanuel Ray

« Faire du théâtre un spectacle accessible à tous, même aux patients des institutions psychiatriques. Brasser tous les milieux sociaux, mêler les âges, les professionnels et les amateurs en passe de le devenir : telles sont les ambitions affichées de la compagnie du Théâtre en Pièces, à la fois exigeante et populaire. »

Macha Séry – Le Monde

Au Théâtre Portail Sud

Festival d'été

Pièces de théâtre, spectacle pour enfants, concerts, conférence et one-man-show sont programmés du 1^{er} juillet au 15 août.

Du 1^{er} au 4 juillet, 21 h et 16 h le dimanche
KIDS,
 de Fabrice Melquiot, pièce de théâtre.

Du 8 au 11 juillet à 14h30,
FLAGADELLE ET PIKAOUCETTE,
 spectacle pour enfants.

Le 8 juillet à 21h,
PSYQOTROMPS,
 concert rock instrumental.

Le 9 juillet à 21h,
FLORINE PERRY,
 concert chanson.

Le 10 juillet à 21h,
BOOMERANG & POPPIES OUT,
 concert rock.

Du 15 au 18 juillet, 21h et 16h le dimanche,
DU PAIN PLEIN LES POCHEs,
 de Mateï Visniec, pièce de théâtre.

Le 20 juillet à 16h,
DENIS SONET :
LA COMMUNICATION EN FAMILLE,
 conférence.

Le 21 juillet à 16h,
DENIS SONET :
LE MARIAGE EST-IL UNE FOLIE ?,
 conférence.

du 1^{er} Juillet au 15 août à CHARTRES

FESTIVAL



12 affiches 33 dates 38 artistes



kids, flagadelle et pikaouette, psyqotromps,
 florine perry, boomerang & poppies out,
 du pain plein les poches, denis sonet,
 maxime sendré & patricia libert,
 les noces de bicarbonate,
 le fantôme et mme Muir,

RENSEIGNEMENTS & RESERVATIONS:
 Théâtre Portail Sud
 8, cloître Notre-Dame
 02.37.36.33.06 - 06.15.62.63.57
www.theatreportailsud.com

Office de Tourisme de la Ville de Chartres



Du 22 juillet au 1^{er} août, 21h et 16h le dimanche,
LES NOCES DE BICARBONATE,
 de Boisard, Henriot et Berthier, pièce de théâtre.

Du 5 au 8 août, 21h et 16h le dimanche,
LE FANTOME ET MME MUIR,
 adaptation, pièce de théâtre.

Du 12 au 15 août, 21h et 16h le dimanche,
PATRICIA LIBERT & MAXIME SENDRE,
 one-man-shows.

Pour plus d'informations :
www.theatreportailsud.com
 Tél. 02 37 36 33 06.

Le 22^e Concours international d'orgue

Le Grand Prix de Chartres

C'est le rendez-vous incontournable des organistes du monde entier. Les finales publiques auront lieu en la cathédrale de Chartres, le 5 septembre.

En 1971, à l'initiative de Pierre Firmin-Didot son fondateur, et de Pierre Cochereau, organiste titulaire de Notre-Dame de Paris, avec le soutien d'André Malraux, l'association des Grandes Orgues de Chartres crée le concours international d'orgue *Grand Prix de Chartres* qui devient rapidement le concours le plus prestigieux et le plus célèbre du monde. Ce concours bisannuel est réservé aux organistes de moins de 35 ans. Il a rassemblé et fédéré 1000 candidats du monde entier, des dizaines de lauréats dont 28 Grands Prix, les membres du jury les plus éminents, le soutien unanime de toute une profession et du public.

Etre admis à concourir au *Grand Prix de Chartres* représente l'objectif premier de tout jeune organiste. Il est aujourd'hui le tremplin incontournable d'une carrière internationale. Le concours comporte des épreuves d'interprétation et d'improvisation, un art dans lequel les organistes perpétuent une tradition séculaire, et décerne dans chaque discipline un grand prix et un second prix, ainsi qu'un prix du public et divers autres prix.

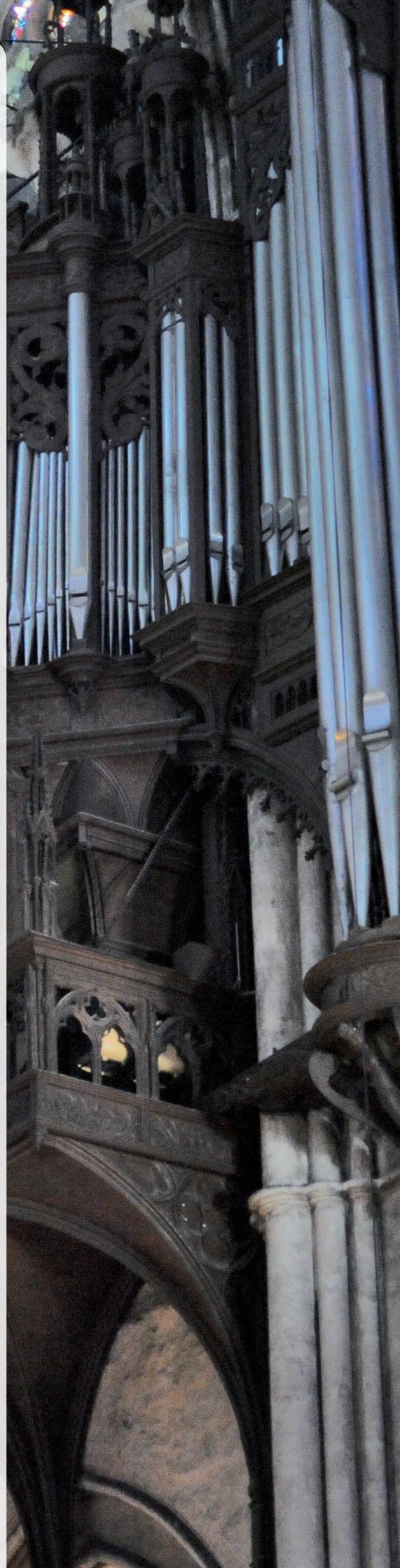
Le vainqueur se voit assuré de soixante-dix engagements dans les plus hauts lieux de l'orgue et

dans les grands festivals du monde (Europe, Etats-Unis, Amérique du Sud, Canada, Afrique du Sud, Corée, Japon, Russie, etc.). Nombre de lauréats, et de candidats sélectionnés, sont aujourd'hui titulaires des orgues les plus célèbres (Notre-Dame de Paris, Basilique du Sacré-Cœur, Basilique Saint-Denis, etc.) et enseignent dans les plus importants conservatoires de musique et universités (Paris, Lyon, Strasbourg, Allemagne, Etats-Unis, Grande-Bretagne, Hongrie, Suède etc.).

Le jury 2010 est composé de Louis Robilliard, président (France), Toon-Song Kwak (Corée du Sud), Liesbeth Schlumberger (Afrique du Sud), Yves Castagnet (France), Vincent Dubois (France), James Higdon (Etats-Unis d'Amérique), Edgar Krapp (Allemagne).

55 candidats issus de 18 nationalités se sont présentés au concours 2010. 22 d'entre eux ont été sélectionnés pour se présenter aux épreuves qui auront lieu à Paris puis à Chartres du 24 août au 5 septembre. Les finales publiques du concours auront lieu le dimanche 5 septembre à 14h en la cathédrale de Chartres.

Renseignements
Association des Grandes Orgues
tél. 02 37 36 67 48.



Expositions photographiques dans les bibliothèques



CHARTRES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Cette exposition, réalisée par l'Office du tourisme de Chartres invite au gré des étages du bâtiment à une balade dans le temps. Les chartrains et les touristes pourront constater les métamorphoses architecturales et urbanistiques des quartiers de la ville, par le biais d'une juxtaposition de photographies.

LES FÊTES DE LA PLACE DROUAISE DES ANNÉES 1936 À 1939

Clichés pris par Maurice Jusselin, à l'occasion de rassemblements populaires et festifs.

Pleines de la présence des Chartrains de cette époque, de leurs regards, les photographies témoignent d'une obstinée joie de vivre dans un avant-guerre menaçant. Comme le donne à lire une des coupures de presse qui ponctuent l'exposition et comme le chantait Charles Trenet : « il y eut de la joie ».

L'auteur immortalise la participation des enfants du quartier



La médiathèque propose une (re)découverte de Chartres, au travers de deux expositions complémentaires, jouant sur les clichés anciens et contemporains. L'occasion cet été de regarder différemment la ville, ses quartiers, ses monuments, ses places.

à des jeux simples tels que les jeux de bouteilles, les concours de grimaces, mis en place par le Comité des fêtes local. Les costumes et les véhicules fleuris (bicyclettes, trottinettes, poussettes, etc.) témoignent de l'investissement des familles pour ces défilés dans les rues du quartier. Ces images sont d'autant plus attendrissantes qu'elles constituent la mémoire d'une époque révolue. Les chartrains auront certainement plaisir à se reconnaître dans certaines scènes.

Seuls quelques tirages papier de ces clichés existaient dans les collections iconographiques de l'Apostrophe. Grâce au concours de l'Association des Amis de la Médiathèque, les épreuves de tous les négatifs existants pour la période 1936-1944 ont pu voir le jour.

> Du 6 juillet au 28 août.

> L'Apostrophe.

> Renseignements :
02 37 23 42 00.

RENCONTRE AVEC MICHEL BRICE

Autour de son livre *A la découverte de Chartres, insolite et secret...* Communication suivie d'une présentation commentée de l'exposition Les fêtes de la place Drouaise des années 1936 à 1939.

> mercredi 7 juillet 2010.

> 15h30, l'Apostrophe, auditorium.

VISITE GUIDÉE DE LA MÉDIATHÈQUE

> Mardi 20 juillet à 15h.

VITESSE, AIR ET EAU

En partenariat avec le club photo Chartres objectif, présentation d'une sélection de clichés pris à l'occasion de rallyes photos. Des associations d'idées et des compositions étonnantes à découvrir. Ateliers « photo numérique » animés par les adhérents du Club photo les samedis 10 et 24 juillet de 15h à 17h. Conseils techniques pour novices et passionnés.

> Du 1^{er} au 31 juillet.

> Bibliothèque Louis-Aragon
Tél. : 02 37 88 45 20.

Horaires d'ouverture estivale des bibliothèques

• L'APOSTROPHE

> du 6 juillet au 28 août

Du mardi au vendredi

de 13h30 à 19h

et le samedi de 10h à 18h

• LOUIS-ARAGON

> du 6 au 31 juillet

Du mardi au vendredi

de 14h à 18h.

et le samedi de 10h à 12h30

et de 14h à 17h.

Fermeture pour travaux de rénovation du 3 août au 3 septembre

Médiathèque L'Apostrophe
1, bd Maurice-Viollette
28000 Chartres
Tél. : 02 37 23 42 00
apostrophe@ville-chartres.fr
www.bm-chartres.fr



l'apostrophe
MÉDIATHÈQUE DE CHARTRES

L'Artothèque s'est exposée au Prieuré Saint-Vincent

L'art s'invite chez vous

Emprunter une œuvre d'art du Musée pour l'exposer chez soi c'est possible grâce à l'Artothèque.

La Ville de Chartres a décidé d'inventorier toutes ses œuvres et de créer un fonds regroupant cette collection, non pas pour la stocker dans son musée, mais pour que ce fonds vive. Et pour le faire vivre, rien de plus naturel que de faire circuler ces œuvres qui, au moment de leur acquisition, ont ému ceux qui les ont choisies.

« C'est alors qu'est née l'idée de créer une Artothèque », explique Thierry Plantegenet, directeur des Affaires Culturelles à la mairie. « Aujourd'hui chaque commune possède sa bibliothèque, profite d'un bibliobus, d'une vidéothèque, parfois d'une ludothèque. Chartres s'est dotée d'une Artothèque, c'est-à-dire d'un fonds d'œuvres d'art : dessins, gravures, objets d'art, mosaïques, peintures, à mettre à la disposition de ses habitants ». Parmi ce fonds on peut retrouver des œuvres de renommée locale et internationale (Plichard, Poitevin, Gabriel Loire, Gorodino, Harada, Marco de Luca, etc).

Ces œuvres sont conservées au Musée des Beaux Arts et chacun d'entre nous peut les emprunter et les exposer chez lui.

Prêt d'une durée d'un mois

Le principe est simple. Le directeur en fait la démonstration : « Vous allez au Musée, vous consultez le catalogue et vous choisissez une œuvre, comme vous le faites à la Médiathèque. Vous versez 10 euros pour le prêt d'une durée d'un mois. Vous présentez une pièce d'identité, une quittance d'assurance (assurance habitation avec responsabilité civile). Le personnel du Musée emballe l'œuvre, vous fait signer la fiche de prêt de l'œuvre. Vous partez avec l'œuvre sous le bras et vous l'installez chez vous. Vous vous familiariserez avec l'œuvre, en discutez avec vos proches, vos amis. Le plaisir de regarder, d'apprécier cette œuvre que vous aurez choisie vous donnera peut être l'idée d'acquérir un jour un tableau ou un objet d'art ou d'en offrir un ».

Pour promouvoir ce fonds doté



d'une centaine de pièces, une petite quarantaine d'œuvres ont été présentées au public au Prieuré Saint-Vincent durant le mois de juin, afin que les Chartreains les découvrent. Les œuvres ont été exposées, un peu comme on les mettrait chez soi, posées, accrochées près d'une plante, dans un petit espace ou dans une montée d'escalier.

L'expérience sera répétée en décembre prochain, pour promouvoir cette Artothèque.

Renseignements :

Direction des affaires culturelles de la Ville au 02 37 23 41 43.

Expositions de l'été au Prieuré St-Vincent

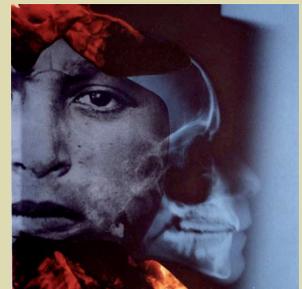
12, rue de la Porte Cendreuse. Le Prieuré est ouvert de 15h à 19h30 du mardi au samedi (dimanche selon les expositions).
Direction des Affaires Culturelles
tél. 02 37 23 41 43



Du 3 au 25 juillet
Louisa Burnett-Hall
« Ode à l'Eau »



Du 29 juillet au 22 août
Céline Gigon
« Traces »



Du 4 au 26 septembre
Pascale Delarge
« Lumières du Corps »
Exposition créée dans le cadre de Chartres en Lumières.



LUCI ASSOCIATION
2010 / Annual general meeting in CHARTRES

2010 : Chartres capitale mondiale de la lumière

Production Ville de Chartres Conception originale Xavier de Richemont

Chartres en lumières 2010

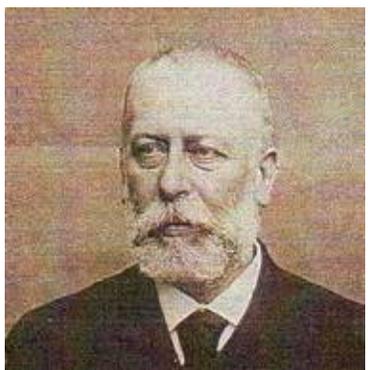
23 avril > 18 septembre

26 sites illuminés
dès la tombée de la nuit

Conception graphique, illustration : service PAO - Ville de Chartres - Mars 2010



Mots fléchés L'Afrique au Musée



	Il y naquit Vivent à Brazzaville		Argon Souplesse Gêne		Rougir ou presque Bicoques convolvulus		← Classe Sorgho Manche
	Nocif Usa						
							Cachés
Dialecte grec ancien	Son identité Il y fut en poste	Allongent Original					« VOTRE VILLE » Juillet 2010
			C'est la mienne !		Fauve Singulier		
Pronom	Répriman- derons						Les sien- nes furent nationales
	Biffa			Piges Subjonctif d'avoir			Il se heurta à cette tribu hostile
Avoirs Monaco Enfermée			Son curé est connu Loch			Donc tiré Bigrement	
	À moi	Liée Personnel				Boîte équine Adjectif	
					Bistrot Demi-ton		
Chauffe Père de la jument verte	Donc sues Chimérique			Milieu Tempos			
		Guide Utilisai				Siffa	
		On peut y vivre à Oyem		Affaibli Avant la bête			
Ébarba Danseuse Pote	Prénom de Bongo	Grelottas				Vieux mou	
			Donne un privilege			Presque seul Accord	
		Port de la Pouille Soldat US			Quelqu'un Bout de colt		Ancien
			Spirales				
Couleur Replacé						Bonnes vacances à tous !	©JFR 2010

Solution des Mots Fléchés le mois prochain.

Le coin des philatélistes

Les Sœurs de Saint-Paul

Arrivées à Chartres en 1708, les Sœurs de Saint-Paul sont parties enseigner et soigner dans de nombreux pays du globe ... et parmi eux, les Philippines !

Le mot « Chartres » n'a pas une taille de première grandeur sur ce timbre ! C'est pourtant lui qui a attiré mon attention, alors que je triais des timbres d'Asie pour animer une séance chez les jeunes philatélistes de l'Atelier Timbres. Heureusement, car il y avait déjà cinq ans qu'il existait et qu'il était passé inaperçu aux yeux des Chartreux.

C'est donc en 2004 que les Philippines ont commémoré le centenaire de la présence sur leur sol, des Sœurs de Saint-Paul de Chartres. Ce timbre a pris sa place dans le catalogue Yvert et Tellier sous le numéro 2854. C'est tout ce que l'on sait pour l'instant... Tout juste peut-on émettre l'hypothèse que le (ou les) créateur de cette valeur postale ont dû avoir devant les yeux, cette carte postale éditée par la congrégation. L'idée du départ en mission sur cette fragile embarcation a certainement donné satisfaction aux décideurs philippins, pays où ce mode de transport est quotidien.

Chartreux, vous avez l'info, et le plus difficile reste à faire : trouver le timbre...



Cercle philatélique chartreux
Jean-François Ressort
philachartres.over-blog.fr

Un timbre au Musée

Dans la série des timbres personnalisés chartreux, le Musée des Beaux-Arts vient d'éditer une valeur « Lettre » en hommage à Noël Ballay. Renseignez-vous sur place.



Parrainage d'un prisonnier tibétain

La délibération pour le parrainage d'un prisonnier tibétain a été votée à l'unanimité par le Conseil municipal le 28 juin 2001.

Depuis 2001, la municipalité chartreux a parrainé 4 prisonniers : Tenzin Thubten, nonne, parrainée en juillet 2001, l'annonce de sa libération a été faite en juillet 2002 ; Lobsang Tenzin, moine, parrainé en octobre 2002 (libéré vers avril 2004) ; Anu parrainé en janvier 2005, libéré le 21 mars 2005.

Actuellement et depuis juin 2005, Jampa Namgyal est le dernier prisonnier en cours de parrainage. Il a été condamné en 2002 par la Cour Populaire Intermédiaire de Kardze à 9 ans d'emprisonnement pour « mise en danger de la sécurité de l'état » par sa propagande antigouvernementale (il a distribué des tracts politiques sur le marché).

« Pour les communes, il s'agit d'envoyer plusieurs fois par an des courriers aux autorités chinoises pour demander la libération du prisonnier parrainé. Le 10 mars de chaque année, les communes qui le souhaitent peuvent hisser le drapeau tibétain sur le fronton des mairies en signe de solidarité à tous les tibétains. Aucune participation financière n'est demandée, aucun don n'est versé par les communes ni à l'association, ni aux prisonniers parrainés », explique Marie-Laure Fabry, membre du bureau de la délégation d'Eure-et-Loir.

Aujourd'hui, près de 300 communes en France parrainent des prisonniers d'opinion. Cette action bénéficie d'un grand écho sur le plan national et international. La Chine demeure très sensible à cette marque de soutien manifestée par les élus représentant les populations d'un pays dont la devise est « Liberté, Égalité, Fraternité ».

Pour en savoir plus...

Rendez-vous du 1er au 13 juillet à la librairie l'Esperluète à Chartres. Vous y découvrirez une petite exposition rappelant les événements et la situation du Tibet, ainsi qu'un choix de livres sur différents thèmes concernant le Tibet et les Tibétains.

Comité de Soutien au Peuple Tibétain
Délégation d'Eure-et-Loir

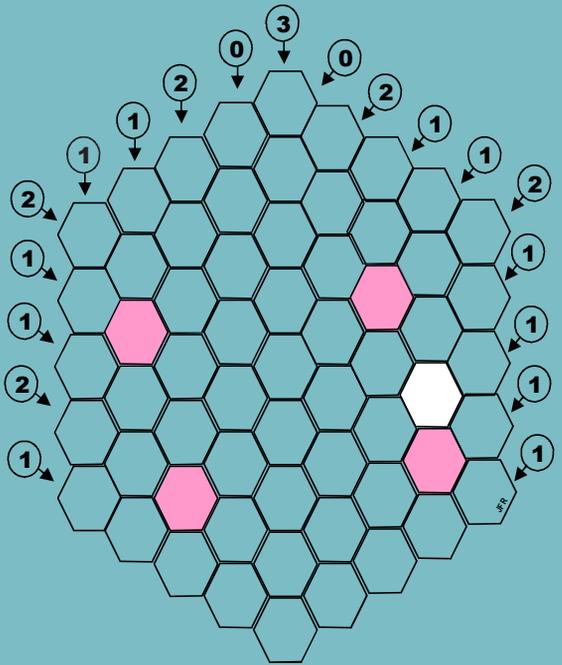
73, rue Gaston Couté
 28000 Chartres
cspt28@hotmail.fr



Jeux d'été...

Pavés

Voici le plan pour disposer 10 pavés roses sur cette terrasse. Il y en a déjà 4 !
 À vous de placer les six autres !
 Pour vous aider on vous donne le nombre de pavés à placer dans certains alignements.
 Mais attention : aucun pavé rose ne touche un autre rose...



Énigme

Cinq amis ont tous chacun une passion différente, sportive ou pas ! Un seul est adepte du théâtre. Lequel ?

Voici quelques indices pour vous aider à retrouver son nom.

Qui monte sur les planches ?

* Rémi, Norbert et le joueur de football se retrouvent chaque jour.

* Pendant l'été, le fêru de pâtisserie discute souvent avec Grégory.

* Rémi, Norbert et Maxence admirent la tenue du motard.

* Celui qui joue au basket, apprécie la passion de Norbert, Maxence et Francis, mais déteste la pâtisserie.

QUIZZ : prénoms d'ici...

On connaît beaucoup de célébrités par leur simple nom de famille auquel on éprouve quelques difficultés à associer un prénom (Maréchal Foch se prénommaient... Ferdinand !). En voici 12, dont les noms sont archi-connus à Chartres : il suffit de choisir son prénom !

1 JFR 2009	Vous savez tous que le « Clos Pichot » portait ce nom car le terrain avait été offert à la ville par Mademoiselle Pichot...	Juliette	Justine	Judith
2	L'aviateur Hubert Latham, qui en 1909 avait tenté et échoué une traversée de la Manche, pilotait un avion qui portait un prénom féminin...	Paulette	Marinette	Antoinette
3	Bien connu à Chartres, l'abbé Stock, prêtre allemand précurseur de l'idée européenne portait le prénom de...	Josef	Herbert	Franz
4	L'Apostrophe, l'ancien bureau de poste chartrain, a été construit par l'architecte Brandon...	Raoul	Roger	Gaston
5	Place, rue, statue, lycée, colonne Marceau. Aucun de ces mots n'est bien sûr son prénom. Alors quel était-il ?	Pierre-Auguste	François-Séverin	Louis-Honoré
6	« Boulevard Chasles », drôle de prénom pour ce maire de Chartres ! Plus sérieusement, quel prénom portait-il ?	Michel	Philarète	Adelphé
7	En passant devant l'Auberge de jeunesse, vous empruntez l'avenue Neigre, qui avait un prénom. Lequel ?	Michel	Raphaël	Gabriel
8	Vlaminck est un peintre connu et reconnu dont le prénom était...	Michel	Roger	Marcel
9	Le quartier chartrain du « chanzième » doit son nom à la rue Chanzy, qui doit son nom au général Chanzy, dont le prénom était...	Victor	Albert	Alfred
10	Et la « Rue de Reverdy » doit son nom à un bienfaiteur chartrain : Monsieur de Reverdy...	Ferdinand	Fernand	François
11	En visitant Picassiette, on apprend que ce mot n'était que son surnom, qu'il avait bien sûr un patronyme et un prénom : lequel ?	Isidore	Jean	Raymond
12	La cité Béthouart doit son nom à un des patrons de l'ancienne fonderie située au bas des Filles-Dieu. Prénom du patron ?	Jules	Auguste	Alfred

Résultats :

Si vous avez moins de 6 bonnes réponses, il faudra sérieusement réviser votre « Chartres ».
 6,7 ou 8 : ça vient et votre classement l'atteste « débutant chartrain »
 9 ou 10 : bravo pour vos connaissances qui méritent le classement « chartrain d'honneur »
 11 ou 12 : alors là, chapeau ! et on vous classe « érudit chartrain »



En Beauce, autrefois...

Un très vieux berger, des alentours de Chartres, sentant sa mort prochaine, fit venir ses enfants et leur

parla sans témoins.

Lorsque je mourrai, je souhaite que vous vous partagiez mon maigre troupeau. Toi l'aîné, tu en recevras la moitié, toi le cadet, le tiers, et enfin toi le plus jeune, le neuvième.

Quelques mois plus tard, le très vieux berger décède. Ses enfants comptent les moutons : ils en dénombrent 17. Comment faire pour respecter les dernières volontés de leur père... sans dépecer des moutons ?

Ils ont beau réfléchir, retourner le problème dans tous les sens, ils ne trouvent pas de solution. Ils confient leur embarras au voisin, vieux berger lui aussi, qui trouve une solution...

Que propose-t-il ?

Ça marche !

Les Chartrains connaissent bien ces tertres pentus que l'on escalade en soufflant de plus en plus... comme si les marches devenaient plus nombreuses !

Mais quel est donc le nombre de marches (entre 20 et 50) de l'escalier que, hier, montait Christo ?

S'il montait les marches 3 par 3, il en restait 2. S'il les montait 4 à 4, ou deux à deux, il en restait 1 ; 5 par 5, il en restait 4 et 6 par 6, il trébuchait !

L'important, c'est...

Le responsable des Espaces verts vient de planter un rosier commémoratif dans la cour de la Mairie. À un Adjoint, qui lui demande la taille du rosier, il répond :

« Il mesure 30 cm, plus la moitié de sa propre hauteur ! »

Quelle est donc la taille de ce rosier ?



Rues mêlées

Dans cette grille, se cachent les noms de toutes ces artères chartraines. Il vous restera quelques lettres, qui prises dans l'ordre vous donneront le nom de cette figure maison, bien chartraine, qui aurait 110 ans en 2010 et dont une rue rappelle le souvenir.

E	R	I	A	P	E	R	U	A	E	B	J	R
N	E	W	T	O	N	I	C	O	C	H	E	T
O	I	H	A	R	S	E	T	U	N	R	A	C
L	T	E	T	T	E	I	R	O	L	G	N	L
L	N	Y	P	E	R	V	S	A	L	I	L	O
I	E	M	O	G	M	I	S	A	U	L	E	S
U	M	F	T	U	O	O	P	O	N	I	L	L
O	R	A	V	I	N	O	R	O	L	N	I	E
B	A	R	E	L	T	E	I	P	T	C	E	V
T	P	M	R	L	E	S	E	N	G	I	V	E
I	D	A	T	A	S	P	I	R	E	V	R	Q
T	I	N	S	U	C	Y	G	N	E	R	E	U
E	G	U	Y	M	O	Q	U	E	T	Y	I	E
P	R	D	O	E	T	U	I	L	E	R	I	E
A	U	G	U	S	T	E	G	A	N	O	T	L
R	F	R	I	E	G	U	O	R	S	R	U	O
G	R	E	N	E	T	S	A	D	A	N	A	C
N	O	E	S	E	N	I	L	E	B	U	J	I
E	U	E	N	R	E	V	S	E	L	U	J	N

Allées

- Canada
- Jules Verne
- Prométhée
- Saules



Avenues

- Beaurepaire
- Neigre

- Ours Rouge
- Parmentier
- Petit Bouillon
- Pie
- Porte Guillaume
- Pot Vert
- Ravin
- Tripot
- Tuilerie
- Vignes

Rues

- Auguste Ganot
- Carnutes
- Civry
- Clos l'Evêque
- Epargne
- Farman
- Frou
- Gloriette
- Grenets
- Guy Moquet
- Jubelines
- Lin
- Lilas
- Montescot
- Newton
- Nicochet
- Nicole

Places

- Cygne
- Spire

Sentier

- Clos Vert

Square

- Jean Le lièvre

Au Centre International du Vitrail

Les vitraux de la Renaissance

Une exposition époustouflante avec plus de 50 vitraux inédits de la Renaissance (XV^e et XVI^e siècles) et un vitrail du XI^e siècle (rare représentation de l'Ascension), à découvrir sans plus attendre au Centre International du Vitrail !

La collection présentée permet de révéler l'iconographie de la Renaissance à Chartres, retrouver des maillons manquants de l'histoire de l'art du vitrail et découvrir l'activité intense et constante des ateliers de vitraux chartains du Moyen Age à aujourd'hui.

Du lundi au vendredi
de 9 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 18 h.

Les dimanches et jours fériés
de 14 h 30 à 18 h.



Centre International du Vitrail, 5 rue du Cardinal Pie.
Tél. 02 37 21 65 72, email : contact@centre-vitrail.org
www.centre-vitrail.org
4 euros, tarif réduit : 3 euros.

A la Maison Pour Tous de Saint-Chéron

La Savane à la pause déjeuner

D'un atelier bois, établi en concertation avec la MPT de Saint-Chéron et l'école Henri-Farman, est sortie une fresque sur la savane.

Pendant l'année scolaire, Karim Atmane, animateur responsable de la Maison Pour Tous de Saint-Chéron, et 15 enfants de 9 à 11 ans, demi-pensionnaires à l'école Farman, ont travaillé sur un projet de fresque. Tous les mardis en période scolaire, dès 12 h 25, après le premier



service de la cantine scolaire, Karim emmenait les enfants à l'atelier bois de la MPT. L'animateur s'est beaucoup investi dans ce projet. « J'ai réalisé des gabarits d'ani-

maux en contre-plaqué. L'association Viet tai chi et Mme N'Guyen nous ont apporté leurs conseils en peinture pour la présentation du tableau final ».

A l'école de la Brèche Ça tourne !

Les élèves de CM1 de l'école de la Brèche n'arrêtent pas de tourner. Ils viennent de sortir leur 3^e film *Une nuit dans la cathédrale*, sous la direction de Jean-Pascal Baron ; les parents d'élèves ont joué les figurants et les

élèves ont dirigé la distribution des rôles. « L'une d'entre eux possède un réel don de comédienne ; mais le travail le plus intéressant pour moi, c'est le travail d'écriture ainsi que l'analyse critique et technique que les élèves peuvent faire. » Comme le film précédent, *Une nuit dans la cathédrale* est sorti en DVD et il est vendu à l'école 10 €. Une projection sur grand écran a eu lieu à l'école trois soirs de suite, en juin dernier. « *Retour vers le passé* a eu beaucoup de succès.

trigue policière », explique le directeur de l'école et cinéaste Jean-Pascal Baron ; les parents d'élèves ont joué les figurants et les élèves ont dirigé la distribution des rôles. « L'une d'entre eux possède un réel don de comédienne ; mais le travail le plus intéressant pour moi, c'est le travail d'écriture ainsi que l'analyse critique et technique que les élèves peuvent faire. »

Comme le film précédent, *Une nuit dans la cathédrale* est sorti en DVD et il est vendu à l'école 10 €. Une projection sur grand écran a eu lieu à l'école trois soirs de suite, en juin dernier. « *Retour vers le passé* a eu beaucoup de succès.



Le DVD s'est très bien vendu. Cela nous a permis d'investir dans du matériel professionnel. »

Nul doute que ce troisième film connaîtra le même succès.

Une nuit dans la cathédrale.
Durée 30 mn.

DVD en vente 10€
à l'école de la Brèche
ou sur commande
au 02 37 21 43 54.
ec-elem-la-breche-chartres-28@
ac-orleans-tours.fr

Association *Les Fantaisies d'Orphée*

Une École d'Arts décoratifs comme au Louvre

Pour les passionnés d'assiettes, de meubles, ou de tissus anciens, l'École des Arts décoratifs de Chartres, située en plein centre-ville, propose depuis quatre ans des cours pour reconnaître les faïences, les porcelaines et les styles de meubles français, comme à l'École du Louvre. De petits modules de 2, 3 ou 4 cours de 2 heures tournent toute l'année en boucle.

A la rentrée 2010, l'éventail des cours sera complété par 2 nouveaux modules :

- apprendre à reconnaître les por-

celaines de Meissen et d'Imari ;
- apprendre à reconnaître les tissus anciens : cotonnades, soieries, brocards, indiennes de Nîmes, tissus provençaux, dentelles,...

Présente au Salon des Associations qui se tiendra les 4 et 5 septembre, l'École vous invite à y découvrir le détail des cours de la rentrée.

Renseignements

et inscriptions :

Association Les Fantaisies d'Orphée.

Tél 02 37 30 75 93.



Disparition

Hommage à Michel Papin*

Il était une figure du bridge de la région-centre et de l'Ouest, et l'homme-orchestre du club de Chartres. Michel Papin est mort dans sa soixante-huitième année,

d'une maladie foudroyante. Emporté en quelques semaines. Il avait créé le club de bridge de Chartres en 1971, alors qu'il rentrait de son service militaire, effectué à Nouméa. Il avait pris son temps pour rentrer en France : quatre ans ! Il avait, en effet,

décidé de revenir au pays par ses propres moyens, en satisfaisant son appétit de globe-trotter. Cet aventurier fit environ deux tours du monde, en auto-stop (voire bateau-stop), passant plusieurs mois dans chaque pays qu'il traversait, s'intégrant aux populations locales les plus modestes et liant des amitiés au hasard de ses

rencontres. Il vivait de petits boulots. C'est ainsi qu'il fut pêcheur d'éponges en Nouvelle Calédonie, marchand d'ice-creams en Australie, vendeur d'oranges en Bolivie, Professeur d'Anglais au Pérou, marchand de peaux de crocodiles au Brésil, artiste-peintre au Japon, guérisseur en Thaïlande. Et tant d'autres qui relèvent d'un inventaire à la Prévert ! Il a même connu les geôles boliviennes, après avoir descendu un affluent de l'Amazone, seul dans une pirogue, pendant plus d'un mois. Des crues soudaines et des inondations lui ayant fait perdre sa route, les premières personnes qu'il croisa dans la forêt étaient des militaires... qui le soupçonnèrent d'être un guérillero – il ne faisait pas bon avoir un passeport français dans la jungle bolivienne à la fin des années soixante.

Il avait fait des études de comptabilité (son père était expert-comptable à Chartres), mais

trouvant ce métier « trop triste », ce fut donc dans le bridge qu'il décida de s'engager, après avoir connu quelque succès en compétition. Il n'était pas seulement l'animateur accueillant, gai, souriant et compétent du club de la rue du Docteur Maunoury. Classé un moment première série Cœur, il était également Maître-assistant (il avait créé une école de bridge) et arbitre national. A ses débuts, le club était composé d'une vingtaine de membres. Très vite, il dépassa les deux cents. La personnalité de son animateur y fut pour beaucoup. Homme généreux, toujours prêt à rendre service, drôle, enjoué, pince sans rire, il aimait plaisanter et se moquait volontiers de ses proches. Mais, signe de la sagesse, il se moquait encore plus volontiers de lui-même.

Il laisse une épouse, Nicole, et deux enfants, Julie et Nicolas.

Guy Dupont



* Président de l'Association Bridge de Chartres

A la collégiale Saint-André, jusqu'au 22 août

L'art actuel d'Afrique



Pépinière de talents, l'Afrique ne cesse de nous impressionner par la créativité de ses artistes. Un regard différent, une approche autre, un engagement viscéral, tout concourt à un dépaysement total où la beauté n'est jamais absente.

Nadine Berthelier, Conservateur en Chef du Patrimoine au Musée des Beaux-Arts, nous parle de l'exposition : « *Dans cette Afrique diverse sont nés des artistes talentueux. Nous avons tenté tout à la fois de montrer des œuvres représentatives de toutes les sortes de talents que peut produire ce vaste continent mais aussi d'exposer des artistes venus de différents pays africains* ».

Le papier mâché éclatant de couleurs de Mickaël Béthé-Sélassié côtoie les animaux de fils de fer de Joe Big-Big. Les panneaux d'ombres photographiées de Saïdou Dicko habillent les murs non loin des tristes marcheurs de

tissus d'Abdoulaye Konate. La sculpture en allumettes et la vidéo d'Aimé Mpané nous entraînent aussi bien au-delà de l'objet, tout comme la vidéo de Piniang et Saïdou Dicko. David Nal-Vad et Momar Seck nous exposent l'un comme l'autre leur vision du totem. Julien Sinzogan au travers du raffinement de ses traits nous parle souvent d'un temps où tous les hommes n'étaient pas égaux. Enfin, Aston nous plonge dans son univers de récupération où chaque figurine est un cri de révolte en même temps qu'un chef d'œuvre de créativité réalisé avec des matériaux de récupération.

« *Chacun de ces artistes est venu nous apporter, en plus de son propre*

talent, un peu de sa terre natale et de ce qui repose au fond de lui, transmis par la tradition racontée ou innée. Dans les œuvres exposées résonnent le Burkina Fasso, le Sénégal, le Gabon, le Congo, l'Ethiopie, le Bénin, le Ghana et le Mali ».

Cette exposition fait écho à l'exposition du Musée des Beaux-Arts consacrée à « *l'Art ancestral de l'Afrique occidentale au temps de Noël Ballay* » (jusqu'au 26 septembre). Les décennies voire les siècles qui séparent les œuvres dévoilées dans l'une et l'autre exposition nous montrent une Afrique toujours créative et riche de talents généreux.

« *Afrique d'hier, Afrique d'aujourd'hui, notre regard embrasse un continent où la création est un acte spontané du quotidien comme de l'instant remarquable* ».

A la collégiale Saint-André, jusqu'au 22 août de 10 h à 12 h et 14 h à 18 h. Fermé le dimanche matin et le mardi. Entrée libre.

Tribunes de l'opposition

IMAGINONS CHARTRES, EN MIEUX.



Lors du dernier conseil municipal, la majorité UMP a présenté le projet d'un cabinet d'architecte pour l'aménagement des boulevards, de la butte de Charbonniers à la place Morard.

Penser la Ville de demain doit nous permettre de répondre à **deux** défis : comment mieux se déplacer dans Chartres ? Comment mieux vivre ensemble ?

Concernant **les déplacements**, l'aménagement des boulevards doit être une réussite, **à l'inverse des embouteillages** et des difficultés de circulation du cœur de Ville **que nous connaissons actuellement** et de son parking mal situé. Pour cela, **il ne faut pas rééditer l'erreur de construire un parking en centre ville, qui provoque engorgement et pollution**. L'idée de construire un parking sous la cathédrale, pour densifier l'habitat du quartier, ne semble pas la bonne. Il faut au contraire, utiliser les espaces en périphérie du centre pour aménager des lieux de stationnement et créer les transports propres, collectifs ou individuels, permettant d'accéder au cœur de Chartres. Ainsi, nous avons proposé que l'Eure (autrefois voie de navigation) puisse être aménagée sur le modèle de la passerelle du Pont Neuf pour qu'elle devienne un des axes de déplacement pour les piétons et vélo.

Vivre mieux ensemble. C'est le maître mot qui doit être le cœur du projet de réorganisation des Boulevards. Aujourd'hui Chartres est vendue par lots aux promoteurs immobiliers, l'idée du tout marchand gagne de plus en plus de terrain dans notre société. La municipalité l'accompagne car elle ne conçoit une ville que pour ceux qui ont les moyens d'y vivre. Comment ne pas penser les Boulevards, délimités par le Parc André Gagnon et celui des bords de l'Eure à chaque extrémité, comme **une ceinture verte dans la Ville destinée à accueillir la mixité sociale qui manque au centre ville** ?

A l'opposé du projet « vitrine » de l'UMP, à l'image des villes dortoirs, la Ville doit être avant tout un lieu de vie.

Nous, nous voulons une ville pour tous. Nous voulons, le long de ces boulevards créer des lieux de vie et d'échange, originaux et dédiés **au bien-être individuel et collectif**. Nous proposons la création **d'une guinguette autour du kiosque à musique de la butte des Charbonniers** et **l'implantation d'un théâtre en gradin dans le parc Léon Blum**. Ces deux nouveaux outils de vie permettront de prendre en considération la demande des chartrais qui voient leur ville sombrer dans le formole et le ronronnement tranquille d'une fête de la Lumière qui peine à se renouveler.

Le projet des architectes retenu par la majorité imagine Chartres dans 30 ans. **Faisons en sorte que nous nous occupions autant des Boulevards de Chartres que de ses habitants**.

Bon été à Chartres et pour ceux qui ont l'opportunité de partir, bonnes vacances.

En haut : Noël BILLARD, Ghislaine DANE,
Nicole SIRANDRE

En bas, Myriam BIYADI, David LEBON, Sophie DARMON,
Alain CABARET

Contact : elus.sr.chartres@gmail.com

LOCATAIRES, VOUS ALLEZ PAYER !



Les associations françaises de locataires ont récemment réclamé un gel des loyers HLM : ils avaient en effet constaté que ces derniers avaient augmenté de 1,3% en 2009 alors que le gouvernement demandait aux offices de l'habitat de limiter la hausse à 1%.

Une chose est sûre : ce ne sont pas les locataires chartrais qui pourront à l'avenir bénéficier d'une telle mesure. Le maire-président de Chartres Habitat vient en effet d'annoncer que les loyers augmenteront de 3 % par an dans les prochaines années pour rétablir les comptes de l'office mis à mal depuis 2004. La Chambre Régionales des Comptes (CRC) vient de dénoncer sa gestion et de confirmer « une situation financière critique » de Chartres Habitat.

Après la gabegie pré électorale, les factures arrivent à Chartres Habitat et ce sont les locataires qui vont faire les frais de cette gestion aventureuse, avec des augmentations de loyers insupportables en ces temps de crise économique. Certes, les loyers sont un peu moins chers à Chartres qu'ailleurs, mais c'était pour compenser des charges plus élevées, notamment les impôts locaux. Demain grâce à la formidable gestion de M. Gorges vous aurez des loyers chers et des charges élevées ! Bravo !

Ceux qui croient encore que M. Gorges est un bon gestionnaire liront avec intérêt le rapport de la CRC que nous publions sur notre blog : www.modem28.over-blog.com

C'est la fuite en avant : pour équilibrer les comptes, outre l'augmentation drastique des loyers, on vend le patrimoine. Aujourd'hui, Chartres-habitat est devenue une véritable agence immobilière. Au début, on proposait au locataire d'acheter son logement. Puis on lui a proposé d'acheter un logement dans le parc de Chartres Habitat. Maintenant, on propose aux autres Chartrais locataires d'acheter dans ce parc ... jusqu'où iront-ils ? La vente aux investisseurs privés ? Les délais d'attente vont encore s'allonger pour ceux qui cherchent désespérément un logement dans leurs moyens.

Dernière idée pour équilibrer les comptes, récupérer 2.500 logements du département. Une aubaine pour amortir les charges sur plus de locataires : c'est la même démarche que celle du Grand Chartres pour amortir le complexe aquatique sur plus de contribuables.

La méthode Gorges éclate au grand jour : renvoyer les factures après les élections et faire payer les autres... ça n'a qu'un temps !

Eric Chevée
modem-chartres@orange.fr

EXCUSEZ MOI, MADAME GAUJARD, JE N'AI PAS PENSÉ À VOUS DEMANDER !



Conseil municipal du 27 mai :
Projet Pôle Gare : Création d'une
commission / Désignation des
représentants

« Dans le cadre du processus de
transparence souhaité par Monsieur
le Maire, il vous est proposé de
créer une commission municipale
spéciale sur le « Pôle Gare ». Cette
commission, composée de 12
membres, fonctionnera comme une

commission parlementaire... Il vous est demandé de bien
vouloir procéder à cette élection à la proportionnelle. »

*Ce système d'élection a ses avantages (un vote unique suffit)
et ses inconvénients (un ignoble groupuscule peut arracher un
siège... l'horreur !)*

Mr LEBON : Nous proposons : Ghislaine Dané, David
Lebon, Eric Chevée, Noël Billard

Mme GAUJARD : Je porte aussi ma candidature à cette
commission.

Mr LEBON : Excusez-moi, Mme Gaujard, mais je n'ai pas
pensé à vous demander...

C'est une élection à la proportionnelle ou au plus fort reste
ou à la plus forte moyenne ? Parce que si Mme Gaujard est
candidate, en divisant, est-ce que ça fait perdre un siège à
l'opposition ?

Tiens donc...

Mr LEBON : Il faut peut être vous demander une petite
suspension de séance de quelques secondes pour discuter
avec Nadège Gaujard. *Evident... mais plus judicieux avant
le conseil ?*

- Nadège, j'aimerais savoir si tu es dans l'opposition ou dans
la majorité.

Liberté, je chéris ton nom...

- Je te rappelle David que j'ai été élue dans l'opposition. J'irai
jusqu'au bout de ce mandat sans ordre à recevoir.

Reprise de la séance.

Mr LEBON : Mes chers Collègues, afin d'éviter un décompte
fastidieux et de connaître déjà les résultats (*vous saviez déjà
qui allait être éliminé parmi les 5...*), je vous propose de ne
pas voter pour ma candidature afin de permettre l'élection de
Nadège Gaujard.

Quel sacrifice... on ne vous en demande pas tant !

Au prochain conseil municipal du 24 juin :

Election des représentants de l'opposition dans les
commissions et organismes extérieurs suite à la démission de
Mme M'Faddel et de Mr Amiel.

*J'entends déjà la satisfaction de la Majorité (quoique... un
électron libre, c'est politiquement incorrect) et les foudres de Mr
Lebon. Mais non, ça n'arrivera pas car il aura pensé à demander
à Mme Gaujard !*

Nadège Gaujard
nadege.gaujard@gmail.com

VOUS AVEZ DIT « ARCHÉO » ?

Lors du dernier Conseil Municipal de juin, Monsieur Chevée a
critiqué, force arguments à l'appui, le compte administratif de la
Ville de Chartres.

D'une voix posée, très docte comme toujours, il a expliqué une fois
de plus que les finances de Chartres couraient à la catastrophe.
On connaît bien sa forme de paranoïa : il n'a toujours pas compris
comment les Chartrains avaient pu lui préférer Jean-Pierre Gor-
ges en 2001...

Et terminant sa leçon de gestion, il a indiqué sa piste prioritaire
pour réduire les charges de fonctionnement de la Ville : en subs-
tance, il faudrait réduire le nombre des archéologues, qui coûte-
raient trop cher.

L'an dernier, souvenez-vous, c'était les taux d'intérêts des em-
prunts de la ville qui allaient nous ruiner : comme à chaque fois,
les résultats ont invariablement démenti ses prévisions alarmistes.
Mais d'autres que lui ont pu se tromper en la matière, le contexte
international étant peut-être trop difficile à analyser... Quant à
nous, nous nous sommes contentés d'ajuster au fur et à mesure,
saisissant les occasions et profitant de la baisse des taux, sans nous
laisser aveugler par de pseudo certitudes doctrinales.

En revanche, quand Monsieur Chevée dénonce les dépenses de
fonctionnement de l'archéologie municipale, il n'a pas d'excuses.
Car Monsieur Chevée sait que Jean-Pierre Gorges, pour accélérer
les travaux d'aménagement de Chartres, a fait modifier la loi qui
réservait à l'INRAP, l'organisme archéologique d'Etat, le mono-
pole des fouilles.

La nouvelle loi permettant aux collectivités de se doter d'un ser-
vice archéologique, la Ville de Chartres a créé le sien, dont on a
pu vérifier encore l'efficacité, à travers la mise au jour des restes
de l'ancien amphithéâtre de Chartres à l'époque gallo-romaine.
Le service intervient en parfaite simultanéité avec les travaux de
remise en état du tertre Saint-Nicolas : gain de temps pour la ville,
et pour un coût moindre que si le même service avait été rendu
par l'INRAP. Bref, une opération positive en tous points, puisque
nous louons même les services de nos archéologues à d'autres col-
lectivités, comme à Mignières en ce moment.

Il est pourtant facile, Monsieur Chevée, de comprendre qu'une
ville comme Chartres, deux fois millénaire, est plus que d'autres
conduite à gérer la contrainte archéologique exigée par la loi. Car
le territoire de Chartres est dans sa quasi-totalité un espace ar-
chéologique.

Mais il ne s'agit pas seulement d'utilité, ni de gain de temps. Dans
notre programme municipal de 2008, nous avons expliqué aux
Chartrains, et donc aussi à Monsieur Chevée, que cette contrainte
était en fait une chance pour Chartres : nous avons vocation à de-
venir l'une des capitales de l'archéologie, comme les découvertes
faites à Saint Martin au Val le prouvent à l'évidence. A côté de la
cathédrale, et du patrimoine médiéval, un autre grand pôle cultu-
rel doit naître ici, qui mette en valeur l'ancienneté de l'histoire de
la ville.

Aujourd'hui, les moyens vidéos, ceux de la 3D en particulier, per-
mettent de faire revivre aux yeux des gens les formes et les réalités
de la vie antique. Ainsi, paraphrasant l'aphorisme de Nietzsche
(« l'avenir appartient à celui qui aura la mémoire la plus longue »),
une partie de l'avenir de Chartres se joue dans notre capacité à
valoriser notre richesse archéologique exceptionnelle.

Eric Chevée savait tout cela. Il pouvait comprendre que l'archéo-
logie n'est plus une contrainte, mais bien un investissement né-
cessaire à Chartres et à tout son bassin de vie. Une fois de plus,
Monsieur Chevée a choisi de sacrifier l'avenir, démontrant qu'il
reste un « archéo ».

Décidément, l'agréé de Lettres François Bayrou a du pain sur la
planche...

Le groupe des élus de la majorité

EXPRESS SANTÉ

ADEL 28

L'Association des Diabétiques d'Eure-et-Loir tiendra ses permanences au centre hospitalier Louis-Pasteur au Coudray, les mercredis 8 septembre et 10 novembre, de 14h à 16h, dans le service du Docteur Levecq au 5^e étage médecine A.

Renseignements, tél. 02 37 31 49 34.

EXPRESS SOCIAL-FAMILLE

Y'A D'LA VOIX

La chorale Y'a D'La Voix reprendra ses cours le jeudi 23 septembre, de 18h30 à 20h15, à l'école du Grand Jardin (rue Philippe Desportes). Toutes les voix sont les bienvenues, sans limite d'âge, et plus particulièrement les voix d'hommes. Variétés, chants sacrés.

Renseignements tél. 02 37 30 06 19.

UNTERRAIN À DISPOSITION

La commune libre de Saint-Brice loue pour toute manifestation (vin d'honneur, mariage, repas champêtre, fête familiale...) un terrain arboré, entièrement clos et aménagé de 3000 m². Il comprend des locaux couverts avec chambre froide, points d'eau chaude et froide et une tente de 120 m².

Renseignements tél. 02 37 34 05 13 ou 06 76 59 41 88.

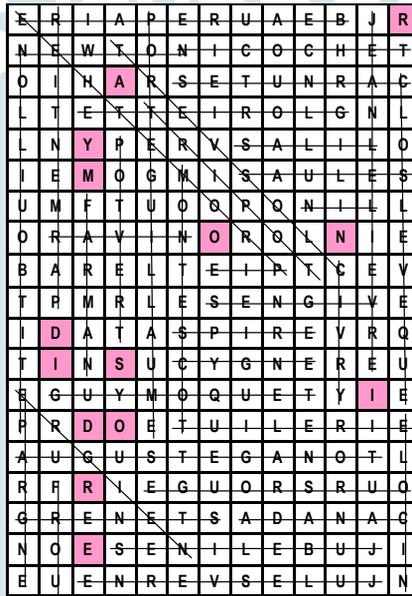
STAGE DE MUSIQUE

Du 5 au 10 juillet, violon, alto, violoncelle, piano, impro, batterie, guitare, danse orientale, MAO, avec l'ensemble Grimbart-Barré.

Renseignements tél 02 37 21 89 09.

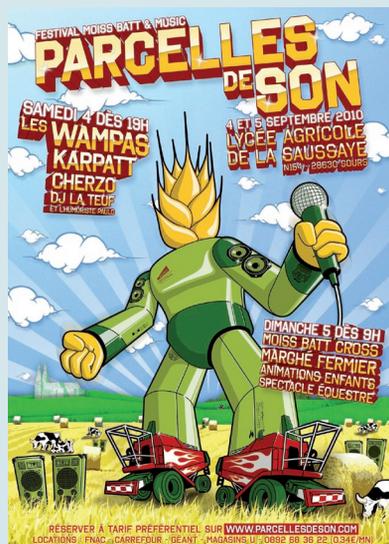
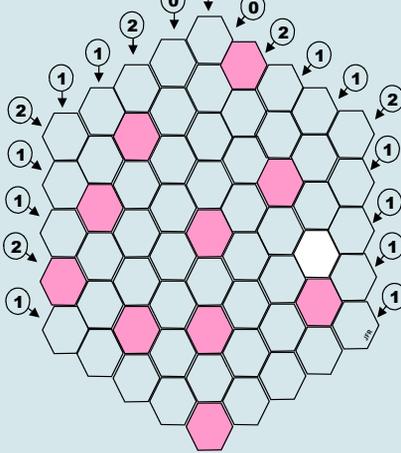
Réponses aux jeux des pages 50 et 51

Rues mêlées



Il restait 14 lettres qui donnait l'identité de « Picassiette » : Raymond Isidore.

Pavés



En Beauce, autrefois...

Voilà la proposition du berger. Il prête un de ses moutons aux trois frères : cela fait donc 18 moutons au total. L'aîné en prend alors la moitié (9 moutons), le cadet le tiers (6 moutons) et le benjamin le neuvième (18 : 2 = 2 moutons). Ce qui donne 9 + 6 + 2 = 17 et alors le vieux berger récupère le mouton qu'il avait prêté !

L'important, c'est...

Le rosier mesure 60 cm de haut. (30 cm + 1/2 de 60) donc 30 + 30 cm.

Qui monte sur les planches ?

C'est Norbert qui fait du théâtre.

Ça marche !

L'escalier que montait Christo (!) comporte 29 marches.

Prénoms d'ici

- 1 Justine Pichot
- 2 Antoinette
- 3 Fran Stock
- 4 Raoul Brandon
- 5 François-Séverin Marceau
- 6 Adelphe Chasles
- 7 Gabriel Neigre
- 8 Maurice de Vlaminck
- 9 Alfred Chanzy
- 10 Ferdinand de Reverdy
- 11 Raymond Isidore
- 12 Auguste Béthouard

Solution des mots fléchés du numéro de juin	U	A	C	A	T						
	I	N	S	T	A	L	L	E	S		
	I	S	O	L	E	E	O				
	F	O	U	R	U	B	U				
A	E	T	I	R	A	I	T	E	R		
P	R	E	F	E	C	T	U	R	E	A	C
R	F	R	A	I	E	N	N	U	I		
P	E	S	E	N	T	P	T	A	L		
S	E	M	I	E	I	F	V	A	L		
T	R	I	E	U	S	E	U	R	N	E	
T	A	R	N	R	U	T	V	E	N	U	
T	E	E	N	B	I	O	M	A	X		
A	I	M	E	E	A	N	N	U	E	L	
N	O	E	P	A	L	A	T	I	N	E	S
N	N	A	N	T	I	T	S	E			
P	T	L	I	E	S	S	E	M			
I	L	E	A	M	R	O	T	A	G	E	
S	O	U	T	I	E	N	R	U	S	E	E
E	T	E	S	S	E	N	T	I	E	L	S

gratuit

fête nationale 2019

mardi 13 juillet

PLACE DES ÉPARS

Pique-nique dès 19 h • Bal populaire à 21 h

mercredi 14 juillet

À L'HIPPODROME

(service de navettes gratuites)

Concert à 21h

yuri buenaventura

en première partie

mary*

Feu d'artifice à 23h

Chartres



Capitale de la lumière et du parfum



CHARTRES

Rappel : l'affichage du permis de construire est obligatoire

Dès l'obtention du permis de construire, un panneau doit être apposé conformément aux articles A.424-1 à A.424-4 du code de l'urbanisme.

C'est au bénéficiaire de l'autorisation (ou le déclarant) d'effectuer l'affichage.

Le défaut d'affichage constitue une infraction pouvant être relevée par la Mairie.

Les dimensions du panneau doivent être supérieures à 80 cm.

Les indications doivent être, et demeurer lisibles pendant toute la durée du chantier, depuis la voie publique ou un espace ouvert au public.

Déclarations de Travaux déposées

M PILLET LAURENT	26 RUE DE LA PAIX	RAVALEMENT DE FACADE
LEADER PRICE OUEST	31 RUE DU GENERAL GEORGE PATTON	MODIFICATION DE FACADE
M LEBRAS GILLES	7 PLACE ANATOLE FRANCE	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
MME IZOU ALICE	3 IMP DES RACHIGNES	POSE D'UN CHASSIS DE TOIT
MME LAGOUTTE CHRISTEL	RUE GUYNEMER	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
M ANICETO ANTONIO	18 RUE JULES SIEGFRIED	RAVALEMENT DE FACADE
M AUXANT DENIS	56 RUE GASTON COUTE	MODIFICATION DE FACADE
M LASSALLE JACQUES	19 CHEMIN DE LA MANUTENTION	MODIFICATION D'AFFECTATION DE LOCAUX
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	IMP. DE LA PORTE IMBOUT ET RUE DU MASSACRE	REPLACEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES
MME AUGUSTE MARTINE	10 RUE DES PETITES FILLES DIEU	REPLACEMENT PORTE D'ENTREE PORTAIL ET PORTAIL
ADIA	60 RUE DU GENERAL GEORGE PATTON	MODIFICATION DE FACADE
M SEGUR BENOIT	8 RUE DU CHENE DORE	TRAVAUX D'EXTENSION
M POUILLEUX ROBERT	16 RUE DU MOULIN A VENT	IMPLANTATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
M SHI JIANGJIA	2 RUE DU SOLEIL D'OR	MODIFICATION DE FACADE
M MME RICHER / DEMESSENCE	104 RUE DE RECHEVRES	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES ET ISOLATION
MRS LEPRINCE / MALLOL	12 RUE GEORGES FESSARD	REPLACEMENT D'UNE PORTE D'ENTREE
M DOBIN GERARD	16 RUE DU GRAND FAUBOURG	REMANIAGE DE LA COUVERTURE ET REFECTION CORNICHE
MME NICOLE YOLANDE	1 RUE DES JUBELINES - 5 RUE TRAVERSIERE ST JEAN	REPLACEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES ET RENOVATION CLOTURE
M BONNET DENIS	43 RUE DES VIEUX CAPUCINS	REALISATION D'UN ABRI DE JARDIN
M SIBILLE PAUL	15 RUE DU DOCTEUR JULES PEAN	TRAVAUX DE CLOTURE
M FERRE FREDERIC	RUELLE DU GRAND SENTIER	CONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN
M MME PILLON	5 RUE DELAVOPIERE	TRAVAUX DE CLOTURE ET RAVALEMENT DE FACADE
MME BERTHE PATRICIA	5 RUE DES FLEURS	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA
M NEVEU	8 RUE DE LA PORTE GUILLAUME	MODIFICATION DE FACADE
M RAMIREZ FRANCIS	3 IMPASSE ROTROU	REPLACEMENT DE PORTE FENETRE
M QUEVAL	6 AVENUE TEXIER GALLAS	TRAVAUX DE CLOTURE
GROUPAMA CENTRE MANCHE	28 RUE DE LA TONNELLERIE	MODIFICATION DE FACADE
M NOUVELLON	29 RUE CHAUVEAU LAGARDE	RAVALEMENT DE FACADE
M MORICE	28 RUE GABRIEL LELONG	MODIFICATION DE TOITURE
M DUPE JOEL	7 PLACE DE LA PORTE SAINT MICHEL	TRAVAUX DE COUVERTURE
M QUINIOU	14 RUE D ALLONNES	DIVISION PARCELLAIRE
SCI OPHEDE	3 RUE DELACROIX	RAVALEMENT DE FACADE ET REMPLACEMENT DE MENUISERIES
M VALLIER CLAUDE	10 RUE DU DOCTEUR ALBERT CALMETTE	RAVALEMENT DE FACADE
CONSORTS CARNIS	3 RUE VINTANT	DEMOLITION ET REAMENAGEMENT D'UNE MAISON D'HABITATION
M THEBES ALAIN	13 RUE GASTON COUTE	POSE D'UN CHASSIS DE TOIT
SCI DU 63 RUE MURET	5 BOULEVARD DE LA COURTILLE	RAVALEMENT DE FACADE ET REMPLACEMENT DE MENUISERIES
MME BLANCHARD CORINNE	36 RUE SAINT PIERRE	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
D COMME DANSE	6 RUE DE LA POELE PERCEE	RAVALEMENT DE FACADE
M WINGEL LAURENT	23 RUE DE LA CROIX JUMELIN	RAVALEMENT DE FACADE
M HURON LUCIEN	28 RUE PAUL SABATIER	RAVALEMENT DE FACADE
M PLAZOTTA LORENZO	11 13 RUE DE LA MADELEINE	MODIFICATION DE FACADE
M MME SOREAU MICHEL	46 RUE DE LAUNAY	RAVALEMENT DE FACADE ET REMPLACEMENT DE MENUISERIES
SARL DAYUNA	21 RUE DES CHANGES	MODIFICATION DE FACADE
M JALLAISE MAURICE	10 RUE DELAVOPIERE	RAVALEMENT DE FACADE
MME PIGEARD JEANNINE	5 RUE DE LA MARE A BOULAY	RAVALEMENT DE FACADE

DU 7 MAI AU 16 JUIN 2010

Permis de construire

M CHEVE PHILIPPE	3 RUE CLAUDE MONET	ISOLATION EXTERIEURE ET RAVALEMENT DE FACADE
M CHAUSSARD GREGORY	2 RUE DE LA CROIX BONNARD	AGRANDISSEMENT D'UN PORTAIL
MME LEFEUVRE VIRGINIE	2 RUE SAINT JULIEN	REMPACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
M AUBERT DANIEL	17 RUE DU DR JACQUES DE FOURMESTRAUX	REMPACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES ET RAVALEMENT
M VARLET GERARD	7 CITE DAMOISEAU	INSTALLATION D'UN PORTAIL COULISSANT
SCI LJAA SCHEER	25 RUE DE LA MANUTENTION	DEMOLITION ET CONSTRUCTION D'UN GARAGE

Déclarations Préalables délivrées

M SEVIN PAUL-ERIC	15 RUE DES VIEUX CAPUCINS	RAVALEMENT DE FACADE
M OUBARI MOHA	28 RUE DE LA PORTE MORARD	MODIFICATION DE FACADE
M MME CHAUVET / FOULACHON	13 RUE FELIBIEN	MODIFICATIONS DE FACADES
MME MENARD CLAUDE	85 RUE DE REVERDY	CREATION D'UNE VERANDA
M AUBERT DIDIER	1 RUE PERCHERONNE	RAVALEMENT DE FACADE
M GUYARD VINCENT	43 RUE DE REVERDY	RAVALEMENT DU MUR DE CLOTURE
M ROUSSEAU ERIC	13 RUE DU QUATORZE JUILLET	REMPACEMENT D'UN ABRI DE JARDIN
M LETELLIER ALAIN	9 RUE DES BEGUINES	REFECTION D'UN MUR MITOYEN ET RAVALEMENT DE FACADE
M TORRES ALAIN	30 RUE DES BAS BOURGS	REMPACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
MME LELIEVRE LAURENCE	1 BIS PLACE DU GENERAL DE GAULLE	TRAVAUX DE RAVALEMENT ET DE COUVERTURE
INDIVISION MANCEAU / JOUANNET	30 PLACE DES HALLES	TRAVAUX DE COUVERTURE
MME BRAY FRANCOISE	30 RUE SAINT BRICE	TRAVAUX DE COUVERTURE
M GERMAIN DANIEL	69 AVENUE DU MARECHAL MAUNOURY	POSE DE PANNEAUX SOLAIRES
M VANGEON GUY	23 RUE SAINTE MEME	REMISE EN PEINTURE DE LA FACADE
MME SURIN BRIGITTE	5 RUE VERCINGETORIX	TRAVAUX DE CLOTURE
M COMITI ANTOINE	13 RUE DE BABYLONE	REMPACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
MME BARBET BERNADETTE	9 RUE VINTANT	TRAVAUX DE RENOVATION DE FACADE ET MENUISERIES
MME FRENAUX MARIELE	97 RUE DU BOURGNEUF	REALISATION D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT
MME JOUS BRIGITTE	86 RUE DES GRANDES FILLES DIEU	RAVALEMENT DE FACADE
MME TALBOT FABIENNE	23 AVENUE DE PLAISANCE	CONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN ET TRAVAUX DE RENOVATION
MME DORET SOLINE	2 RUE JULES SIEGFRIED	TRAVAUX DE CLOTURE
M GENTY FABRICE	28 RUE SAINT MAURICE	TRAVAUX DE RENOVATION
M BLANCHARD MICHEL	10 RUE DE PATAY	TRAVAUX DE COUVERTURE
M PEROUCHINE JEAN-JACQUES	13 RUE GUTENBERG	MODIFICATION DE FACADES
M TASSEAU JEAN-PAUL	10 BD DE LA COURTILLE	TRAVAUX DE RAVLEMENT ET RENOVATION DE MENUISERIES
M LOPES JEROME	8 RUE DU MOULIN A TAN	REALISATION D'UNE PERGOLA ET REFECTION DE TERRASSE
M CHARLES HAROLD	10 ALLEE DES VINGT SETIERS	CONSTRUCTION D'UN GARAGE EN BOIS
M AUNETTE YANNICK	18 RUE DE LA PAIX	RAVALEMENT DE FACADE
M DE CARVALHO SEBASTIEN	106 RUE GASTON COUTE	POSE D'UN ABRI DE JARDIN ET D'UNE PERGOLA ET ISOLATION EXTERIEURE
SUB DECO	17-19 RUE NOEL BALLAY	RAVALEMENT DE FACADE
SUB DECO	14 RUE DU BOIS MERRAIN	RAVALEMENT DE FACADE ET POSE DE STORE
CCAS	32 BOULEVARD CHASLES	RAVALEMENT DE FACADE ET RENOVATION DES MENUISERIES EXTERIEURES
M VERSLYPPE DAVID	34 RUE DES CHANGES	REMPACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
MME L'THEUX REBOUL	28 RUE SAINT PIERRE	RAVALEMENT DE FACADE
M GIRARD JEROME	12 RUE VIOLETT LE DUC	AMENAGEMENT DE COMBLES
M JACQUES CHRISTOPHE	13 ROUTE DE VOVES	TRAVAUX DE CLOTURE
CHARTRES HABITAT	36 RUE DES GDES PIERRES COUVERTES	REFECTION DE FACADES
M PINOT JEAN CHARLES	29 RUE FLORENT D'ILLIERS	TRANSFORMATION D'UNE FENETRE EN PORTE FENETRE
VILLE DE CHARTRES	18 RUE DES CASTORS	REALISATION D'UN BATIMENT EN BOIS
MME LECOMTE LYDIE	168 RUE GASTON COUTE	RENOVATION DE TOITURE
M DURDILLY MATTHIEU	RUE VINCENT CHEVARD	POSE D'UN ABRI DE JARDIN
M RIGUET JACK	41 RUE DE LAUNAY	TRAVAUX DE CLOTURE
M CUVERT ERIC	127 RUE DU BOURGNEUF	RAVALEMENT DE FACADES
INTER CAVES	54 AVENUE JEAN MERMOZ	RENOVATION DE FACADES COMMERCIALES
M GUILLOTIN ALAIN	25 RUE SAINT MICHEL	TRAVAUX DE COUVERTURE
M MME PRELLE / HOUVET	2 CLOS SULLY	TRAVAUX DE CLOTURE
LEADER PRICE OUEST	31 RUE DU GENERAL GEORGE PATTON	MODIFICATION DE FACADE
M LEBRAS GILLES	7 PLACE ANATOLE FRANCE	REMPACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES

MME LAGOUTTE CHRISTEL	RUE GUYNEMER	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
M ANICETO ANTONIO	18 RUE JULES SIEGFRIED	RAVALEMENT DE FACADE
M AUXANT DENIS	56 RUE GASTON COUTE	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES ET FERMETURE D'UN SAS
M LASSALLE JACQUES	19 CHEMIN DE LA MANUTENTION	MODIFICATION D'AFFECTATION DE LOCAUX
ADIA	60 RUE DU GENERAL GEORGE PATTON	MODIFICATION DE FACADE
M POUILLEUX ROBERT	16 RUE DU MOULIN A VENT	IMPLANTATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
MME BERTHE PATRICIA	5 RUE DES FLEURS	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA
M THEBES ALAIN	13 RUE GASTON COUTE	POSE DE CHASSIS DE TOIT
M WINGEL LAURENT	23 RUE DE LA CROIX JUMELIN	RAVALEMENT DE FACADE
M MME SOREAU MICHEL	46 RUE DE LAUNAY	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES ET RENOVATION

Permis de Construire déposés

SYNDIC PROVISoire DE LA COPROPRIETE	7 ET 9 RUE DU POT VERT	REHABILITATION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER (TRANSFERT)
SYNDIC PROVISoire DE LA COPROPRIETE	7 ET 9 RUE DU POT VERT	REHABILITATION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER (PC MODIFICATIF)
M PERROT YANNICK	24 RUE ALEXANDRE RIBOT	TRAVAUX D'EXTENSION
M COQUAND RENE	5 RUE AUX COIS	DEMOLITION ET RECONSTRUCTION SUITE A SINISTRE
CONSEIL GENERAL D'EURE ET LOIR	9/11 RUE DU CARDINAL PIE	TRAVAUX DE REAMENAGEMENTS INTERIEURS
MME RENARD FRANCOISE	2 RUE DES ROULIERS	CONSTRUCTION DE DEUX MAISONS INDIVIDUELLES
SAS COMPAGNIE DES MARCHES	AVENUE NICOLAS CONTE	CONSTRUCTION D'UNE MINI-CRECHE
M ALVAREZ PEREZ ABEL	5 IMPASSE DES CASTORS	TRAVAUX D'EXTENSION
M MME REISCH / TROCHU	35 RUE DE FRESNAY	TRAVAUX D'EXTENSION
M MME COSNIER GUILLAUME	14 RUE DE REVERDY	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
MME MARTEL AMANDINE	42 RUE DE LA BRECHE	DEMOLITION PARTIELLE ET REHABILITATION D'UNE MAISON
M DECOCK FRANCIS	29 RUE D'ETAMPES	CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'HABITATION
MME DUCATEL ANNE	102 BIS RUE DU BOURGNEUF	REAMENAGEMENT DE LOCAUX D'HABITATION
M MME BOUCARD ARNAUD	16 RUE SAINT SIMON	AMENAGEMENT DE COMBLES
CHAMBRE DES METIERS	RUE CHARLES ISIDORE DOUIN	REAMENAGEMENT DE LOCAUX ET TRAVAUX D'EXTENSION
M PAILLUSSON GAETAN	4 RUE DES JUBELINES	CHANGEMENT D'AFFECTATION DE LOCAUX D'HABITATION
M HUVELIN VINCENT	37 RUE SAINT CHERON	REHABILITATION D'UNE GRANGE EN HABITATION
M POUTEAU LAURENT	7 RUE DE LA PAIX	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA
M TRUILLET NICOLAS	14 RUE DE REVERDY	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE

Permis de Construire délivrés

SCI EDO	18 RUE DES GRENETS	REHABILITATION D'UN IMMEUBLE EN 6 LOGEMENTS (TRANSFERT)
SCI VICTORIA	6 RUE VICTOR GILBERT	CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE DE 13 LOGEMENTS
EXEO PROMOTION	105 A 109 RUE DU FAUBOURG LA GRAPPE	CONSTRUCTION IMMEUBLE DE LOGEMENTS ET BUREAUX
CHARTRES DEVELOPPEMENTS IMMOBILIERS	RUE BLAISE PASCAL	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT DE BUREAUX
M MME KHODRI MOHAMED	7 RUE DES ROULIERS	CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE DE 4 LOGEMENTS
MLE JOUIN CECILE	29 RUE D'ETAMPES	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
M MOREAU FREDERIC	ZAC DES HAUTS SAUMONS	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
M MME DECORTE HENRI	41 RUE DE CHATEAUDUN	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA
M MME GEURING JEAN-MARC	18 RUE PHILIPPE DESPORTES	DEMOLITION ET TRAVAUX D'EXTENSION
M BIANCHI EMMANUEL	52 RUE DU FAUBOURG SAINT JEAN	TRAVAUX D'EXTENSION
M MME LECHEVALIER JOSSELIN	18 RUE FARMAN	TRAVAUX DE REAMENAGEMENT ET MODIFICATION DE FACADES
M HIRBEC FRANCOIS	29 RUE RENOARD SAINT LOUP	DEMOLITION PARTIELLE ET TRAVAUX D'EXTENSION
M MARIE JEREMY	RUE JULES COURTOIS	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE

Permis de démolir délivrés

VILLE DE CHARTRES	22 RUE DU FAUBOURG GUILLAUME	DEMOLITION D'UNE MAISON D'HABITATION VETUSTE
VILLE DE CHARTRES	20 RUE DU FAUBOURG GUILLAUME	DEMOLITION D'UNE MAISON D'HABITATION VETUSTE

DU 7 MAI AU 16 JUIN 2010

Permis de construire

COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 27 MAI 2010

LE CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GORGES, Député-Maire de Chartres :

- DESIGNÉ Madame FROMONT, Adjointe au Maire, Secrétaire de Séance.

- INSTALLE un nouveau Conseiller Municipal :

- Monsieur CABARET, remplaçant Monsieur METAYER, Conseiller Municipal démissionnaire

- PREND connaissance des décisions prises par le Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- APPROUVE le procès-verbal de la séance du 22 avril 2010 à l'unanimité

- ASSISTE à une vidéo-projection, présentée par Monsieur AMAR, Architecte, concernant le réaménagement des Boulevards.

- ENTEND une présentation par Monsieur MASSELUS sur les comptes de l'Office de l'Habitat, suite au rapport de la CRC

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. **Projet Pôle gare – Création d'une commission – Désignation**

de représentants :

- PROCÉDE à la désignation, par vote à bulletins secrets, des représentants à la Commission Pôle Gare :

Suffrages exprimés : 42

Bulletins nuls : 0

ONT OBTENU :

Monsieur GUERET

35 voix ELU

Madame FROMONT

35 voix ELUE

Madame MESNARD

35 voix ELUE

Madame BARRAULT

35 voix ELUE

Madame DORANGE

35 voix ELUE

Madame CHEDEVILLE

35 voix ELUE

Madame DUTARTRE

35 voix ELUE

Monsieur MASSELUS

32 voix ELU

Monsieur BILLARD

42 voix ELU

Monsieur CHEVEE

42 voix ELU

Madame DANE

42 voix ELUE

Monsieur LEBON

7 voix NON ELU

Madame GAUJARD

35 voix ELUE

Madame FROMONT, Monsieur GUERET, Madame MESNARD, Madame BARRAULT, Madame DORANGE, Madame CHEDEVILLE, Madame DUTARTRE, Monsieur MAS-

SELUS, Monsieur BILLARD, Monsieur CHEVEE, Madame DANE, Madame GAUJARD sont désignés membres de la Commission « Pôle Gare ».

PROTOCOLE

2. **Déplacement au Danemark**

– Congrès « Vélo City Global »

- **Délégation municipale** : unanimité (Mme Mesnard et M. Géroutet ne participent pas au vote)

- DECIDE que Mme Isabelle Mesnard et M. Patrick Géroutet représenteront la Ville de Chartres à l'occasion du congrès annuel au Danemark.

3. **Pavillon des Festival Lumière**

– **Délégation municipale** : unanimité (MM. Lhuillery et Gorge ne participent pas au vote)

- DECIDE que M. Laurent Lhuillery et M. Christian Gorge représenteront la Ville de Chartres à l'occasion du salon « Lumiville » à Lyon.

FINANCES

4. **Ligne de trésorerie – Renouvellement du dispositif** : unanimité

- SOUSCRIT, à compter du 21 juin 2010, une ouverture de crédit d'un montant de 15 millions d'Euros auprès de la Caisse d'Épargne Loire Centre

- AUTORISE le Maire ou le Premier Adjoint à signer le contrat correspondant

5. Taxe Locale d'Équipement – Modification du régime d'exonérations facultatives : unanimité

- SUPPRIME, à compter du 1er juillet 2010, les deux exonérations prévues à l'article 1585 C – II du Code Général des Impôts et instituées par la délibération n° 97093 du 27 juin 1997
- PRECISE que le taux de la TLE de 4 % est maintenu

6. DSP Enfance – Tarifs année scolaire 2010 – 2011 – Tarifs été 2011 : unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Darmon, M. Cabaret, Mme Sirandré s'abstiennent)

- APPROUVE les tarifs pour les accueils de loisirs de l'année scolaire 2010-2011 comprenant les mercredis, les petites vacances scolaires, l'accueil péri-scolaire et les classes découvertes
- APPROUVE les tarifs pour les accueils de loisirs de l'été 2011
- CONFIRME la gratuité de l'activité « aide aux devoirs »

7. Fourrière municipale – Tarifs – Modification : unanimité

- FIXE au 1er juin 2010 les tarifs de la fourrière municipale

8. Tarifs municipaux – Révision : unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Darmon, M. Cabaret, Mme Sirandré s'abstiennent)

- FIXE le tarif du banquet du 11 novembre 2010 à 33 €
- FIXE pour le marché de Noël 2010 le tarif à 45 € par jour et par chalet pour les commerçants
- APPROUVE la mise à disposition gratuite de 5 chalets

- APPROUVE le maintien des tarifs des Pass Jeunes pour la période du 1er juillet 2010 au 30 juin 2011

- AUTORISE le Maire à fixer, par décision, la quantité de Pass Jeunes pour chacun des tarifs

- FIXE les tarifs du Conservatoire à Rayonnement Départemental de Musique et de Danse

- FIXE les autres tarifs

QUARTIERS

9. Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Participation de la Ville 2010 : unanimité

- APPROUVE la participation de la Ville à verser aux différents porteurs de projets pour un montant global de 95 166 €

- AUTORISE le Maire à signer l'avenant à la convention d'objectifs conclue avec l'Association les 3 R

ANIMATION ET PROMOTION DE LA VILLE

10. Subvention – Musée Départemental de la Guerre 1939-1945 – Inventaire exposition Jean Moulin : unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 2500 € au Musée Départemental de la Guerre 1939 - 1945

CULTURE

11. Subvention – Association Ciné-Clap – 10ème anniversaire du festival national du film scolaire et universitaire : unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 2 000 € à l'association Ciné-Clap

12. Subvention exceptionnelle – Centre International du Vitrail : unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 17 000 € au Centre International du Vitrail

13. Subvention d'aide à la création – Association ROSA M : unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention d'aide à la création d'un montant de 4 100 € à l'association Rosa M

14. Subvention d'aide à la création – Association l'Effet Papillon : unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention d'aide à la création d'un montant de 1 000 € à l'association l'Effet Papillon

SPORTS

15. Subvention complémentaire 2010 – Association Chartres Cyclo : unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 580 € à l'association Chartres Cyclo

16. Subvention – Billard Club Chartrain – Finale nationale : unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 300 € au Billard Club Chartrain

17. Subvention – Comité d'Eure-et-Loir de Tennis – Tournoi de tennis Bonne Année 2010 : unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 6 000 € au Comité d'Eure-et-Loir Tennis

18. Subvention – Madeleine Sports Détente Hockey – Finale nationale de hockey en salle : unanimité
 - VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 700 € à l'association Madeleine Sports Détente

19 Opération Sports Jeunes – Convention avec Madeleine Sports et Détente – Avenant n° 9 : unanimité
 - APPROUVE l'avenant 9 à la convention avec l'Association Madeleine Sports et Détente précisant les modalités de partenariat pendant l'opération Sports Jeunes

PERSONNEL

20. Création de poste Infographe/Maquettiste : unanimité
 - APPROUVE la création d'un 3ème poste d'infographe/maquettiste contractuel à temps complet sur la base d'un contrat d'une durée de 3 ans, en charge des missions telles que définies ci-dessus.
 - PRECISE que l'agent recruté sera rémunéré par référence à l'un des grades du cadre d'emplois des Ingénieurs Territoriaux, sur la base de l'indice afférent à un échelon déterminé eu égard à son expérience et à la technicité détenue, et percevra le régime indemnitaire afférent au grade de recrutement ainsi que la prime annuelle, dans les mêmes conditions que le personnel communal.
 - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer le contrat correspondant et tous avenants à intervenir pour la gestion de la situation administrative de

l'agent recruté.

21. Emplois saisonniers été 2010 : unanimité
 - DECIDE de créer, à titre saisonnier, pour la période du 1^{er} juin au 30 septembre 2010
 5 emplois saisonniers pour le mois de juin,
 8 emplois saisonniers pour le mois de juillet,
 8 emplois saisonniers pour le mois d'août,
 3 emplois saisonniers pour le mois de septembre.
 - INDIQUE que ces agents seront recrutés et rémunérés par référence à l'échelle de rémunération correspondant aux grades susmentionnés.
 - PRECISE que les crédits correspondants sont inscrits au budget du présent exercice.

AFFAIRES IMMOBILIERES

22. 62 rue Saint-Chéron – Esplanade du Lycée Fulbert – Acquisition : unanimité
 - DECIDE l'acquisition, auprès de la Région Centre, de l'esplanade du Lycée Fulbert, située 62, rue Saint-Chéron, cadastrée section BO n° 623 p, d'une superficie arpentée respective de 2 752 m² et de 22 m², soit 2 774 m² au total, à l'euro symbolique.
 - PRECISE que cette esplanade sera ensuite classée dans le domaine public communal.
 - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

23. Chemins ruraux n°s 61 « Le Grand Gibet » et 62 « Le Petit Gibet » - Déclassement partiel pour cession ultérieure – Décision définitive : unanimité
 - DECIDE le déclassement partiel des chemins ruraux n°s

61 « Le Grand Gibet » (pour 3 969 m² environ) et 62 « Le Petit Gibet » (pour 1 535 m² environ), conformément au plan ci-annexé.
 - DIT que ces biens feront partie du domaine privé de la Ville de Chartres.
 - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes à intervenir.

ARCHEOLOGIE

24. Opération archéologique à Honguemare- Génouville (Eure) – Etude anthropologique : unanimité
 - APPROUVE le principe de la réalisation, par la Ville de Chartres, d'une prestation d'anthropologie pour le compte du service archéologie du Conseil Général de l'Eure
 - APPROUVE le tarif journalier fixé à 305.48 € H de l'étude conduite par le service archéologie de la Ville de Chartres pour le Conseil Général de l'Eure
 - AUTORISE le Maire ou son représentant à adresser un devis au Conseil Général de l'Eure dans ce sens

AMENAGEMENT

25. Aménagement de l'ORU de Beaulieu – Mandat de commercialisation – Approbation – Autorisation : unanimité
 - APPROUVE le marché valant mandat de commercialisation des îlots aménagés dans le cadre de l'ORU de Beaulieu
 - AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer le dit marché

URBANISME

26. Installation classée pour la protection de l'environnement – Demande d'autorisation d'exploiter – Avis : à la majorité (M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Darmon, M. Cabaret, Mme Sirandré votent contre)
- EMET un avis favorable à la demande d'autorisation d'exploiter de la Société des Enrobés de Beauce

27. Installation classée pour la protection de l'environnement – Demande d'autorisation d'exploiter – Avis : unanimité des votes exprimés (M. Cabaret et Mme Sirandré s'abstiennent)
- EMET un avis favorable à la demande d'autorisation d'exploiter de la Société Hydro Aluminium Extrusion Services

MARCHES PUBLICS – ATTRIBUTIONS

28. Acquisition et location d'équipements audiovisuels et scéniques, avec ou sans mise en œuvre, destinés aux animations organisées par la Ville de Chartres – Approbation – Autorisation : unanimité
- APPROUVE les titulaires des marchés concernant l'acquisition et la location d'équipements audiovisuels et scéniques, avec ou sans mise en œuvre, destinés aux animations organisées par la Ville de Chartres (lots 1 et 2), selon les choix opérés par la Commission d'Appel d'Offres
- AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer les marchés à intervenir.

29. Fourniture de véhicules – Approbation – Autorisation : unanimité
- APPROUVE les titulaires et les montants des marchés concernant l'acquisition de véhicules selon les choix opérés par la Commission d'Appel d'Offres
- AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer les marchés à intervenir.

MARCHES PUBLICS – AVENANTS

30. Equipements sportifs sud – Squash et badminton – Quartier de Beaulieu – Lots 1 et 2 – Avenant 1 au marché 2009.118 et avenant 1 au marché 2009.119 – Approbation – Autorisation : unanimité
- APPROUVE l'avenant 1 au marché 2009-118 et l'avenant 1 au marché 2009-119 concernant la réalisation des équipements sportifs sud du quartier de Beaulieu
- AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant

31. Entretien des espaces extérieurs et du mobilier de Chartres Habitat – Avenant 4 au marché 33.2006 – Approbation – Autorisation : unanimité
- APPROUVE l'avenant n°4 au marché 33.2006 relatif à l'entretien des espaces extérieurs et du mobilier dans les immeubles collectifs de Chartres Habitat
- AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

32. Matériel de restauration et de laverie pour le nouveau

groupe scolaire des Petits Clos à Chartres – Avenant 1 au marché 2010.20 – Approbation – Autorisation : unanimité
- APPROUVE l'avenant 1 au marché n°2010.020 relatif à la fourniture de matériels de restauration et de laverie pour le nouveau groupe scolaire des Petits Clos à Chartres
- AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

Le Député-Maire,

J.P GORGES

Le conseil municipal en direct sur Internet



Les séances du conseil municipal sont retransmises en direct sur internet. Pour suivre la séance en direct, il suffit de se connecter sur le site de la ville www.ville-chartres.fr et de cliquer sur le lien conseil municipal.

De plus, les Chartreains et les internautes peuvent retrouver sur internet des extraits des derniers conseils municipaux.

Prochain conseil
le jeudi 2 septembre à 20h30
au salon Marceau de l'Hôtel de Ville.

Un rendez-vous à ne pas manquer.

Par ailleurs, les réunions du conseil communautaire de "Chartres-Métropole" sont aussi diffusées sur internet sur le site

www.chartres-metropole.fr



<http://www.ville-chartres.fr/site/site.php>

Bienvenue sur le site

la une



OK Rechercher



Jeunesse Famille&Santé Urbanisme





CIVIX

Ensemble contre le bruit

PAS DE POT POUR LES VOISINS !



Rouler en deux-roues sans pot d'échappement

ni silencieux est à l'origine des nuisances sonores les plus répandues.

L'article R. 318-3 du Code de la route autorise le contrôle des émissions sonores. La loi donne donc la possibilité aux forces de l'ordre de sanctionner des nuisances sonores excessives.

L'usage d'un dispositif ou d'un équipement non conforme peut également être sanctionné par une contravention. De même toute incitation à aider un jeune à trafiquer un deux-roues est considérée comme un délit.

Les articles R632-2 du code pénal (tapage nocturne) et R1337-7 à R1337-10 du code de la santé publique (bruit de voisinage) peuvent justifier une amende pouvant atteindre 450€ avec possibilité de confiscation du deux-roues incriminé.

Capitale de la lumière et du parfum



CHARTRES